



Guyenne et Gascogne

Rapport Financier

Exercice 2011

Sommaire

RAPPORT DU DIRECTOIRE.....	2
OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	20
RAPPORT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE.....	21
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	32
COMPTES CONSOLIDES.	34
1. Etat de situation financière.	34
2. Etat du résultat global	35
3. Tableau des flux de trésorerie.....	36
4. Etat des variations des capitaux propres.	37
5. Notes annexes aux états financiers consolidés.....	38
6. Comptes Sogara.....	56
7. Comptes Centros Comerciales Carrefour.	58
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	60
COMPTES SOCIAUX	62
1. Bilan.	62
2. Compte de résultat.	63
3. Tableau de trésorerie.	64
4. Participations.....	64
5. Annexe aux comptes sociaux.....	65
6. Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices	73
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	74
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.....	76
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	78

RAPPORT DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

Le directoire de Guyenne et Gascogne vous a réunis en assemblée générale pour vous présenter son rapport sur l'exercice 2011.

1 - Société mère

1.1 Réseau commercial

Le réseau des supermarchés a été renforcé :

- ⇒ par la création d'un nouveau point de vente dans le Gers : Valence-sur-Baïse (995 m²),
- ⇒ par l'agrandissement de 2 magasins (Urt et Lannemezan), soit + 1 200 m² de surface de vente.

Enseignes	31.12.2011		31.12.2010	
	Nombre	Surface	Nombre	Surface
Hypermarchés Carrefour	6	31 300 m ²	6	31 300 m ²
Supermarchés Carrefour Market	28	44 900 m ²	27	42 700 m ²
TOTAL	34	76 200 m²	33	74 000 m²

1.2 Chiffre d'affaires TTC

- ⇒ Le chiffre d'affaires hors carburants des hypermarchés est en retrait (- 2,4 %) du fait de la performance décevante des rayons non-alimentaires, notamment textile et électronique de loisir.
- ⇒ Les supermarchés résistent mieux (+ 0,9 % hors carburants) grâce à leur activité principalement alimentaire.

(en milliers d'euros)	2011		2010	Variation	Variation hors carburants
Hypermarchés	309 318	49,6 %	307 597	+ 0,6 %	- 2,4 %
Supermarchés	314 513	50,4 %	295 976	+ 6,3 %	+ 0,9 %
Ventes en gros	301	NS	599	NS	NS
TOTAL	624 132	100,0 %	604 172	+ 3,3 %	- 0,9 %

1.3 Ventés par rayon

La quote-part des ventes de carburants a continué à augmenter en 2011 sous l'effet d'une forte hausse des prix (+ 15 %) et d'une faible progression des volumes (+ 1,1 %).

(en %)	2011	2010
PGC (produits de grande consommation)	27,7	28,5
Produits frais	31,2	32,6
Non-alimentaire	13,6	14,5
Carburants	27,5	24,4
TOTAL	100,0	100,0

1.4 Investissements

Le total des investissements est légèrement inférieur à celui de l'an dernier. Le poste principal concerne les supermarchés (une création et deux agrandissements).

(en milliers d'euros)	2011	2010
Hypermarchés	4 003	5 910
Supermarchés	7 639	7 341
Entrepôts	1 475	1 307
Siège social	367	717
TOTAL	13 484	15 275

1.5 Informations sur les comptes fournisseurs

	31.12.2011	31.12.2010
Echéances janvier	35 439	36 214
Echéances février	19 082	19 419
Echéances mars	0	59
Echéances avril	0	0
TOTAL	54 521	55 692

1.6 Résultats

- ⇒ Le résultat d'exploitation (8 068 milliers d'euros) est très proche de celui de l'exercice 2010.
- ⇒ Le résultat financier est positif à 871 milliers d'euros.
- ⇒ Le résultat exceptionnel comprend deux sommes significatives :
 - l'amortissement dérogatoire sur les constructions pour 1 508 milliers d'euros,
 - les charges exceptionnelles liées à l'offre publique pour 1 908 milliers d'euros.
- ⇒ Le dividende reçu de la filiale Sogara (27 219 milliers d'euros) est identique à celui de l'exercice précédent.
- ⇒ Le bénéfice net de l'exercice ressort à 30 466 milliers d'euros contre à 31 037 en 2010.

(en milliers d'euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires HT	549 169	532 276
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	8 068	8 121
Résultat financier	871	410
Résultat exceptionnel ⁽²⁾	- 3 613	- 1 540
Résultat avant dividende et impôt	5 326	6 991
Dividende Sogara	27 219	27 219
Impôt société	- 2 079	- 3 173
TOTAL	30 466	31 037
⁽¹⁾ dont charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI	23	19
⁽²⁾ dont amortissements dérogatoires sur constructions	- 1 508	- 1 729

1.7 Affectation du résultat

Compte tenu de l'intention du directoire de procéder au versement d'un acompte sur dividende d'un montant de 7 € avant la clôture de l'offre, il n'est pas envisagé à ce jour de proposer à l'assemblée générale annuelle de la société, qui se réunira au cours du premier semestre pour approuver les comptes 2011, la distribution d'un dividende en complément de l'acompte sur dividende.

Les dividendes des trois derniers exercices se sont élevés à :

	2010	2009	2008
Nombre d'actions rémunérées	6 649 047	6 649 047	6 768 335
Nominal	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Dividende net	4,80 €	⁽²⁾ 4,80 €	⁽¹⁾ 12,80 €

⁽¹⁾ dont 9 euros d'acompte sur dividende versé en mai 2008

⁽²⁾ dividende ordinaire 3,80 euros
+ dividende exceptionnel 1,00 euros
Total 4,80 euros

1.8 Risques et litiges

- ⇒ L'information sur les risques est développée dans le rapport de la Présidente du conseil de surveillance – Procédures de contrôle interne.
- ⇒ Litiges et provisions :
 - Les provisions pour risques figurent au bilan pour 708 milliers d'euros (contre 1 046 à la clôture 2010); elles correspondent à des procédures contentieuses à caractère prud'homal et commercial.
 - Les provisions pour charges concernent les engagements de départ à la retraite (6 571 milliers d'euros) et de médailles du travail (514 milliers d'euros), ainsi que des impôts à décaissement différé (243 milliers d'euros).
- ⇒ Engagements hors bilan :
Il s'agit d'engagements immobiliers :
 - location des murs de certains magasins (engagements donnés),
 - locaux de galeries marchandes donnés à bail à des commerçants (engagements reçus),
 - engagements d'achats d'immeubles et de travaux immobiliers dans le cadre de l'expansion.

Il n'y a pas d'engagements de caution donnée.

2 - Capital social

Le capital social est constitué de 6 649 047 actions de 16 euros nominal. Il n'a subi aucune modification au cours de l'exercice.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions détenues sous la forme nominative depuis au moins 4 ans.

2.1 Actionnariat

Les actionnaires connus, détenant au 1^{er} mars 2012 un pourcentage du capital supérieur :

- ⇒ à l'un des seuils définis par l'article L 233-13 du Code de Commerce,
- ⇒ au seuil de 2,5 % du capital ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, défini par l'article 10 des statuts, sont :

	En nombre d'actions		En droits de vote	
	Mars 2012	Mars 2011	Mars 2012	Mars 2011
Groupe familial Beau	21,33 %	21,32 %	32,55 %	33,11 %
First Eagle Investment Management LLC	21,63 %	20,09 %	18,96 %	18,04 %
Holding de Lisbonne	7,40 %	7,40 %	5,87 %	5,97 %
Tocqueville Finance	3,78 %	4,76 %	4,70 %	3,84 %
Elliot Management Corporation	2,99 %	-	2,37 %	-
Citigroup Global Markets Limited	2,68 %	-	2,13 %	-
International Value Advisers LLC (IVA)	-	7,82 %	-	6,31 %
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE	6 649 047	6 649 047	8 384 891	8 242 773

Groupe familial Beau	En nombre d'actions		En droits de vote	
	Mars 2012	Mars 2011	Mars 2012	Mars 2011
Emmeline d'Audiffret-Pasquier	6,86 %	6,63 %	10,46 %	10,45 %
Christian Beau	6,65 %	6,42 %	10,13 %	10,11 %
Ghislaine de Montesquiou	7,10 %	6,87 %	10,84 %	10,84 %
Bertrand de Montesquiou	0,71 %	0,71 %	1,12 %	1,14 %
Indivision Beau	-	0,67 %	-	0,54 %
Micheline Beau (succession)	-	0,02 %	-	0,03 %
La Patrimoniale (société contrôlée par Vincent Hollard)	-	-	-	-
	21,33 %	21,32 %	32,55 %	33,11 %

Les membres du groupe familial Beau ont signé un engagement collectif de conservation de leurs titres pour une durée de 6 ans à compter du 17 décembre 2005. Conformément à ses termes, cet engagement a été reconduit pour une période de douze mois à compter du 17 décembre 2011. Cet engagement n'a cependant pas d'incidence sur la possibilité pour les membres du groupe familial Beau d'apporter leurs titres à l'offre publique déposée par Carrefour.

Les membres du conseil de surveillance et du directoire n'ont procédé, au cours de l'exercice 2011, à aucune opération d'acquisition ou de cession portant sur les titres de la société.

2.2 Programme de rachat d'actions

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, la société a procédé au cours de l'exercice 2011 aux opérations d'achat ci-dessous :

⇒ Nombre d'actions achetées	7 783
⇒ Montant des achats	616 281
⇒ Cours moyen des achats	79,18
⇒ Montant total des frais de négociation	1 233

Elle détenait donc, au 31 décembre 2011, 7 783 actions Guyenne et Gascogne destinées à être annulées.

2.3 Plan d'épargne d'entreprise

Le plan d'épargne entreprise détenu par les salariés possède, au 31 décembre 2011, 53 639 actions Guyenne et Gascogne (0,81 % du capital).

3 - Conseil de surveillance et directoire

3.1 Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux :

- **Emmeline d'Audiffret-Pasquier** Présidente du conseil de surveillance,
Membre du groupe familial Beau,
Née le 17 juillet 1953
Date du premier mandat : décembre 2005
Mandat en cours : mai 2008 à mai 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 456 142

Autre mandat au sein de Guyenne et Gascogne :
➤ Membre du comité de direction de Sogara SAS,

- **Vincent Hollard** Vice-Président du conseil de surveillance,
Membre du comité d'audit,
Membre du groupe familial Beau,
Né le 8 septembre 1929
Date du premier mandat : juin 1997
Mandat en cours : mai 2008 à 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 4 267

Autre mandat au sein de Guyenne et Gascogne :
➤ Membre du comité de direction de Sogara SAS,

Autres mandats :
➤ Président de COFIP SAS,
➤ Vice-Président Administrateur de GIMAR Finance & Cie,
➤ Administrateur de QUINETTE-GALLAY,
➤ Administrateur de la Société EGIDE,
➤ Administrateur de COPAFIMA,
➤ Membre du conseil de I.C.C. (International Chamber of Commerce),
➤ Membre du conseil et Président de la Société des Amis de la Légion d'Honneur,
➤ Membre du conseil de surveillance de la Foncière INEA.

- **Christian Beau** Membre du conseil de surveillance,
Président du comité d'audit,
Membre du groupe familial Beau,
Né le 3 février 1951
Date du premier mandat : juin 1996
Mandat en cours : mai 2008 à mai 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 442 347

- **Jacques Le Foll** Membre du conseil de surveillance,
Administrateur indépendant,
Né le 24 octobre 1946
Date du premier mandat : mai 2008
Mandat en cours : mai 2008 à mai 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 50

Autres mandats :

- Président de SPEEDY SAS,
- Administrateur Groupe OSO, (Overseas Seafood Operations), premier distributeur français des produits de la mer aux grandes surfaces et collectivités.

• **Philippe Marini**

Membre du conseil de surveillance,
Administrateur indépendant,
Né le 28 janvier 1950
Date du premier mandat : mai 2008
Mandat en cours : mai 2008 à 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 50

Autres mandats :

- Avocat à la Cour,
- Administrateur de CIPM International,
- Membre du conseil de surveillance de GIMAR Finance et Cie,
- Membre du conseil d'administration de COFIP.

• **Jacques de Pontac**

Membre du conseil de surveillance,
Membre du comité d'audit,
Administrateur indépendant
Né le 10 juin 1939
Date du premier mandat : novembre 1978
Mandat en cours : mai 2008 à mai 2014
Nombre d'actions Guyenne et Gascogne : 250

Autres mandats :

- Administrateur de Sofragi (Sicaf),
- Président Directeur Général d'Optilia Diversifiée – Sicav d'Optigestion (Groupe Martin-Maurel),
- Président Directeur Général d'Optilia Pythagore Europe,
- Membre du directoire de la société Optigestion,
- Viticulteur.

• **Bertrand de Montesquiou**

Président du directoire,
Membre du groupe familial Beau,
Né le 1^{er} juillet 1947
Date du premier mandat : novembre 1982
Mandat en cours : mai 2008 à 2014

Autres mandats au sein de Guyenne et Gascogne :

- Vice-Président Directeur Général de SOGARA SAS,
- Vice-Président de Centros Comerciales Carrefour (Espagne).

Autres mandats :

- Membre élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes,
- Administrateur du MEDEF Landes.

• **Jean Boutsoque**

Membre du directoire et Directeur général jusqu'au 31.10.2011,
Directeur général délégué depuis le 01.11.2011,
Né le 17 novembre 1941
Date du premier mandat : octobre 1985

Autres mandats :

- Vice-Président du Comité Interprofessionnel du Logement du Sud-Ouest (CILSO),
- Administrateur de l'Office Départemental des HLM des Pyrénées-Atlantiques,
- Administrateur de Domofrance (HLM),
- Administrateur de l'Institut Français du Merchandising (I.F.M.).

• **Marc LégUILlette**

Membre du directoire et Secrétaire général,

Né le 6 septembre 1947

Date du premier mandat : novembre 1978

Mandat en cours : mai 2008 à mai 2014

Autres mandats au sein de Guyenne et Gascogne :

- Représentant permanent de Guyenne et Gascogne :
 - au comité de direction de Sogara SAS,
 - au conseil d'administration de Somafre SA,
- Administrateur de Centros Comerciales Carrefour (Espagne),
- Président de la filiale Gerflo SA.

3.2 Rémunérations des mandataires sociaux

⇒ **Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

Nom	Fonction	Exercice 2011	Exercice 2010
Bertrand de Montesquiou	Président du directoire	261 433	251 759
Jean Boutsoque	Directeur général	377 107	200 869
Marc LégUILlette	Secrétaire général	168 546	164 117
Emmeline d'Audiffret-Pasquier	Présidente du conseil de surveillance	104 000	104 000
Vincent Hollard	Vice-Président du conseil de surveillance	45 000	45 000
Christian Beau	Membre du conseil de surveillance	40 000	40 000
Jacques Le Foll	Membre du conseil de surveillance	20 000	20 000
Philippe Marini	Membre du conseil de surveillance	20 000	20 000
Jacques de Pontac	Membre du conseil de surveillance	20 000	20 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		Néant	Néant
TOTAL		1 056 086	863 334

⇒ **Tableau récapitulatif des rémunérations des membres du directoire**

Nom et fonction		Exercice 2011	Exercice 2010
Bertrand de Montesquiou Président du directoire	- rémunération fixe	256 931	247 786
	- rémunération variable	-	-
	- rémunération exceptionnelle	-	-
	- avantage en nature	4 502	3 973
	TOTAL	261 433	251 759
Jean Boutsoque Directeur général	- rémunération fixe (jusqu'au 31.10.2011)	169 325	196 369
	- rémunération variable	-	-
	- rémunération exceptionnelle (indemnité de départ à la retraite)	204 000	-
	- avantage en nature	3 782	4 500
	TOTAL	377 107	200 869
Marc LégUILlette Secrétaire général	- rémunération fixe	166 425	161 996
	- rémunération variable	-	-
	- rémunération exceptionnelle	-	-
	- avantage en nature	2 121	2 121
	TOTAL	168 546	164 117

⇒ **Tableau sur les jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du conseil de surveillance**

		Exercice 2011	Exercice 2010
Emmeline d'Audiffret-Pasquier Présidente du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	20 000
	- rémunération	84 000	84 000
Vincent Hollard Vice-Président du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	20 000
	- rémunération	25 000	25 000
Christian Beau Président du comité d'audit	- jetons de présence	20 000	20 000
	- rémunération	20 000	20 000
Jacques de Pontac Membre du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	20 000
	- rémunération	-	-
Jacques Le Foll Membre du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	20 000
	- rémunération	-	-
Philippe Marini Membre du conseil de surveillance	- jetons de présence	20 000	20 000
	- rémunération	-	-
TOTAL		249 000	249 000

⇒ **Autres rémunérations des mandataires sociaux**

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice	Néant
Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice	Néant
Actions de performance attribuées à chaque mandataire social	Néant
Actions de performance devenues disponibles	Néant
Historique des attributions de souscription ou d'achat d'actions	Néant
Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Néant

⇒ Informations sur les rémunérations des membres du directoire

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation ou du changement de fonction	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Bertrand de Montesquiou Président du directoire - début de mandat : mai 1996 - fin de mandat : mai 2014	non	non	oui ⁽¹⁾	non
Jean Boutsoque Directeur général - début de mandat : mai 1996 - fin de mandat : 31 octobre 2011	non	non	oui ⁽¹⁾	non
Marc Léguillette Secrétaire général - début de mandat : mai 1996 - fin de mandat : mai 2014	oui	non	oui ⁽¹⁾	non

⁽¹⁾ Il s'agit de l'indemnité de départ en retraite

3.3 Conventions réglementées

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2011. Le rapport spécial des commissaires aux comptes mentionne uniquement la poursuite de la convention antérieure qui concerne l'indemnité de départ au profit des membres du directoire lors de la cessation du mandat ouvrant droit à pension de retraite.

3.4 Autres intérêts des dirigeants

Aucun prêt ni garantie n'est accordé en faveur de mandataires sociaux par la société ou une société du groupe.

Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social ou à sa famille.

3.5 Mandat des commissaires aux comptes

Le mandat des commissaires aux comptes arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale.

Le conseil de surveillance propose la nomination de nouveaux commissaires aux comptes :

- ⇒ Commissaires aux comptes titulaires :
 - KPMG SA – 3 cours du triangle – 92939 Paris-La Défense Cedex,
 - Cabinet MAZARS – 61 rue Henri Régault – 92075 Paris-La Défense.
- ⇒ Commissaires aux comptes suppléants :
 - Monsieur Bernard PEROT – 32 rue du 19 janvier – 92500 Rueil Malmaison,
 - Monsieur Thierry COLIN – 61 rue Henri Régault – 92400 Courbevoie.

4 - Informations sociales concernant la société mère

4.1 Effectif

	Cadres	Agents de maîtrise et techniciens	Ouvriers et employés	Total	Rappel 31.12.2010
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	172	276	1 572	2 020	2 047
Dont temps complet	170	238	781	1 189	1 192
Dont temps partiel	2	38	791	831	855
Effectif permanent	167	257	1 332	1 756	1 779
Titulaires d'un contrat à durée déterminée	-	10	152	162	196
Effectif moyen mensuel	175	268	1 569	2 012	2 023
Hommes	132	127	458	717	729
Femmes	40	149	1 114	1 303	1 318
TOTAL DES EMBAUCHES ET REPRISES	7	17	568	592	560
Contrats à durée indéterminée	7	7	115	129	85
Contrats à durée déterminée	-	10	218	228	226
Saisonniers	-	-	218	218	223
Retours congés sans solde	-	-	17	17	26
Dont reprise de magasins	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPARTS ET CESSIONS	18	15	586	619	597
Démissions	3	4	60	67	80
Licenciements	2	2	46	50	47
Ruptures conventionnelles	3	-	15	18	27
Fins de contrats à durée déterminée	-	3	165	168	162
Fins de contrats saisonniers	-	-	218	218	223
Départs en cours de période d'essai	2	1	23	26	11
Congés sans solde	-	1	43	44	26
Retraite	5	4	15	24	18
Décès	3	-	1	4	3
Dont cession de magasins	-	-	-	-	-
PROMOTIONS	13	4	- 17	-	-
RECLASSEMENTS	- 2	- 2	4	-	-

4.2 Pyramide des âges

0 – 20 ans	59
20 – 25 ans	188
25 – 30 ans	195
30 – 35 ans	183
35 – 40 ans	229
40 – 45 ans	277
45 – 50 ans	355
50 – 55 ans	302
55 – 60 ans	210
+ 60 ans	22

4.3 Répartition du personnel par ancienneté

0 – 2 ans	328
2 – 5 ans	277
5 – 10 ans	336
10 – 15 ans	280
15 – 20 ans	143
20 – 25 ans	262
25 – 30 ans	165
+ 30 ans	229

4.4 Rémunérations annuelles moyennes

Masse salariale (en euros)	2011		2010	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	6 609 765	1 497 569	6 404 320	1 467 360
Agents de maîtrise et techniciens	3 263 750	3 833 183	3 296 182	3 693 940
Ouvriers et employés	9 317 002	20 355 063	9 205 622	20 217 829
TOTAL	19 190 516	25 685 814	18 906 124	25 379 129

Effectif moyen	2011		2010	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	134	41	136	40
Agents de maîtrise et techniciens	121	147	124	145
Ouvriers et employés	459	1 110	457	1 121
TOTAL	714	1 298	717	1 306

Rémunérations annuelles moyennes (en euros)	2011		2010	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	49 327	36 526	47 091	36 684
Agents de maîtrise et techniciens	26 973	26 076	26 582	25 475
Ouvriers et employés	20 298	18 338	20 144	18 036
TOTAL	26 877	19 789	26 368	19 433

4.5 Absentéisme

Nombre de journées d'absence (jours calendaires)	Cadres	Agents de maîtrise et techniciens	Ouvriers employés	Total	Rappel
					2010
NOMBRE DE JOURNEES D'ABSENCE	1 709	3 726	39 669	45 104	44 503
Nombre de journées d'absence pour maladie	1 280	1 570	25 028	27 878	26 165
Nombre de journées d'absence pour maladie avec hospitalisation	227	1 057	5 113	6 397	7 235
Nombre de journées d'absence pour accident du travail et de trajet	169	731	4 209	5 109	4 557
Nombre de journées d'absence pour maternité	0	368	5 152	5 520	6 355
Nombre de journées d'absence pour paternité	33	0	167	200	191

4.6 Accidents du travail

	Cadres	Agents de maîtrise et techniciens	Ouvriers employés	Total	Rappel 2010
Accidents de travail	3	10	84	97	157
Accidents de trajet	-	-	4	4	15
TOTAL	3	10	88	101	172
dont accidents avec arrêt	1	4	68	73	109
Nombre de journées perdues	169	731	4 209	5 109	4 557
dont pour accidents de travail	169	731	4 201	5 101	4 518
dont pour accident de trajet	-	-	8	8	39

4.7 Formation professionnelle

	2011	2010
Cadres	509	337
Agents de maîtrise et techniciens	489	277
Employés	960	393
Ouvriers	179	49
Nombre de stagiaires	2 137	1 056
Nombre de stages	341	282
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION	16 513	9 223

4.8 Déclaration des travailleurs handicapés

	2011							2010	
	Nbre de personnes handicapées présentes	Nbre d'unités au titre des CAT	Décompte des minorations	Unités	Nbre de bénéficiaires à employer	Unités manquantes	Contribution libératoire (en €)	Unités manquantes	Contribution libératoire (en €)
Siège social	2,68	0,90	2,50	6,08	4	-	-	1,36	7 230
Achats et logistique	11,00	3,54	2,00	16,95	10	-	-	-	-
Branche Hypermarchés	55,25	1,87	19,00	76,12	46	-	-	-	-
Branche Supermarchés	48,19	2,81	17,50	68,50	31	5,36	29 587	4,50	23 922
TOTAL	117,12	9,12	41,00	167,65	91	5,36	29 587	5,86	31 152

4.9 Budget des comités d'établissement

	2011			2010		
	Masse salariale	Fonctionnement 0,20 %	Œuvres sociales 1%	Masse salariale	Fonctionnement 0,20 %	Œuvres sociales 1%
TOTAL	45 080 331	90 161	450 803	44 285 252	88 571	442 853

4.10 Personnel intérimaire

Etablissements	Nombre d'intérimaires		Nombre de jours travaillés		Nombre d'heures normales		Nombre d'heures supplémentaires	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Hypermarchés	202	288	482	1 393	3 114	9 750	-	51
Supermarchés	78	85	152	236	974	9 090	5	8
Achats et logistique	177	143	4 088	2 597	22 927	18 178	-	772
Siège social	6	7	379	158	2 653	1 379	-	509
SOCIETE	463	523	5 101	4 384	29 668	38 397	5	1 340

5 - Indicateurs environnementaux

5.1 Périmètre des indicateurs environnementaux

Pour chaque branche, nous présentons deux superficies :

- La superficie totale au 31 décembre 2011,
- La superficie pondérée au prorata temporis des mois d'activité effective, utilisée dans le calcul des indicateurs environnementaux.

Branche hypermarchés : 6 magasins

- surface de vente totale et pondérée : 31 288 m²

Branche supermarchés : 28 magasins

En 2011, la surface de vente totale de la branche a progressé de 5,1 %, avec la création d'un nouveau magasin de 995 m² à Valence-sur-Baïse en juin et l'agrandissement des magasins de Urt (+ 400 m²) en octobre et de Lannemezan (+ 800 m²) en novembre.

- surface totale de 44 909 m²
- surface pondérée : 43 345 m²

Branche achats et logistique : 2 entrepôts « sec » et « frais »

- superficie totale et pondérée : 25 000 m²

Branche siège social : un immeuble de bureaux d'une superficie de 2 270 m²

5.2 Une stratégie environnementale réfléchie et fédératrice sur le long terme

La stratégie environnementale menée par les directeurs de branche est fondée sur la progressivité, le pragmatisme et la convergence des actions menées. Ainsi, dans les branches hypermarchés et supermarchés, les innovations environnementales, comme l'installation de la Gestion Technique Centralisée (GTC) permettant de piloter simultanément tous les postes de consommation d'énergie, ou l'implantation de stations de lavage écologiques, ont d'abord été testées dans quelques magasins.

Une fois que leur impact sur l’empreinte environnementale a été mesuré, ces innovations sont déployées lors d’agrandissements, de transferts ou d’ouvertures de magasins. Cette démarche progressive permet de contrôler les coûts.

5.3 La logistique

Performances de la logistique

	2011	2010	2009
Trajet parcouru (kms)	2 970 381	2 688 623	2 911 185
Trajet parcouru rapporté à la surface de vente pondérée (km/m ²)	39,8	36,6	39,2
Trajet parcouru rapporté au chiffre d’affaires ^(*) (km/k€)	6,6	5,9	6,4

(*) : chiffre d’affaires hors carburant

5.4 Branche hypermarchés

Consommations et déchets des hypermarchés

	2011	2010	2009
SURFACE DE VENTE			
➤ En m ² (fin d’année)	31 288	31 288	31 288
➤ En m ² retenue pour les calculs	31 288	31 288	31 288
CONSOMMATION D’ENERGIE			
Electricité (MW/h)	18 697	19 974	20 896
Gaz (MW/h)	3 562	4 226	3 511
Fuel (l)	261 920	221 545	250 541
Total (MW/h)	24 878	26 415	26 911
Au m² (KWh/m²)	795	844	860
CONSOMMATION D’EAU			
Total (m³)	30 844	39 866	40 427
Au m² (l/m²)	986	1 274	1 292
DECHETS			
Déchets revalorisés (t)	1 775	1 764	1 790
<i>dont cartons (t)</i>	<i>1 705</i>	<i>1 679</i>	<i>1 703</i>
<i>dont plastiques (t)</i>	<i>70</i>	<i>85</i>	<i>87</i>
Déchets non revalorisés (t) ^(*)	1 223	1 275	1 385
Total (t)	2 998	3 039	3 175
Au m² (kg/m²)	96	97	101

(*) : déchets industriels banals

5.5 Branche supermarchés

Consommations et déchets des supermarchés

	2011	2010	2009
SURFACE DE VENTE			
➤ En m ² (fin d'année)	44 909	42 714	41 989
➤ En m ² retenue pour les calculs	43 345	42 303	42 946
CONSOMMATION D'ENERGIE			
Electricité (MW/h)	21 405	20 777	21 436
Gaz (MW/h)	5 146	6 136	5 617
Total (MW/h)	26 551	26 913	27 053
Au m² (KWh/m²)	613	636	630
CONSOMMATION D'EAU			
Total (m³)	29 065	27 922	37 032
Au m² (l/m²)	671	660	862
DECHETS			
Déchets revalorisés (t)	1 802	1 748	1 688
<i>dont cartons (t)</i>	<i>1 707</i>	<i>1 654</i>	<i>1 557</i>
<i>dont plastiques (t)</i>	<i>95</i>	<i>94</i>	<i>131</i>
Déchets non revalorisés (t) ^(*)	564	741	865
Total (t)	2 366	2 488	2 553
Au m² (kg/m²)	55	59	59

^(*) : déchets industriels banals

5.6 Branche achats et logistique

Consommations et déchets de l'entrepôt

	2011	2010	2009
SUPERFICIE			
➤ En m ² (fin d'année)	25 000	25 000	25 000
CONSOMMATION D'ENERGIE			
Electricité (MW/h)	2 274	2 456	2 381
Au m² (KWh/m²)	91	98	95
CONSOMMATION D'EAU			
Total (m³)	9 981	8 534	5 804
Au m² (l/m²)	399	341	232
DECHETS			
Déchets revalorisés (t)	239	179	183
<i>dont cartons (t)</i>	<i>110</i>	<i>111</i>	<i>115</i>
<i>dont plastiques (t)</i>	<i>71</i>	<i>68</i>	<i>68</i>
<i>dont bois (t)</i>	<i>46</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont ferraille (t)</i>	<i>12</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Déchets non revalorisés (t) ^(*)	96	168	159
Total (t)	335	347	342
Au m² (kg/m²)	13	14	14

^(*) : déchets industriels banals

5.7 Branche siège social

	2011	2010	2009
SUPERFICIE			
➤ En m ² (fin d'année)	2 270	2 270	2 270
CONSOMMATION D'ENERGIE			
Electricité (MW/h)	456	479	403
Gaz (MW/h)	134	137	136
Total (MW/h)	590	616	539
Au m² (KWh/m²)	260	271	237
CONSOMMATION D'EAU			
Total (m³)	800	860	1 097
Au m² (l/m²)	352	379	483
PAPIER			
Feuilles A4 (en nombre de ramettes)	2 000	2 000	2 000

6 - Filiales

Les filiales Sogara et Centros Comerciales Carrefour exercent leur activité dans le même secteur professionnel que la société mère (hypermarchés et supermarchés). De ce fait, l'information sur les risques présentée dans le rapport sur le contrôle interne et dans le présent rapport est pertinente pour les filiales en ce qui concerne les risques d'exploitation.

Par ailleurs, et comme la société mère, les filiales ne sont pas exposées à des risques financiers et de marchés significatifs :

- ⇒ Sogara dispose d'une trésorerie positive placée sans risque en compte courant auprès de Carrefour,
- ⇒ Centros Comerciales Carrefour est endettée à taux fixe et place ses excédents de trésorerie d'exploitation de la même façon que Sogara.

6.1 SOGARA

Les 13 grands hypermarchés de Sogara représentent au 31 décembre 2011 une surface de vente de 150 700 m². Trois magasins ont adopté l'enseigne Carrefour Planet au cours de l'exercice (Bordeaux-Lormont, Mérignac et Toulouse Purpan) et un premier drive a été ouvert à Toulouse-Portet.

Le chiffre d'affaire TTC de l'exercice (1 570,8 millions d'euros) est en baisse de 1,9 % (- 4,5 % hors carburants) ; il est marqué par l'érosion des rayons non-alimentaires :

- Secteur alimentaire (69,4 % des ventes) - 3,3 %
- non-alimentaire (30,6 % des ventes) - 7,0 %

Le compte de résultat fait ressortir :

- la baisse de la marge commerciale (incidence 22,8 millions d'euros) du fait du recul du chiffre d'affaires et du taux de marge ;
- la dégradation du résultat opérationnel courant qui passe de 32 à 4 millions d'euros ;
- les autres charges opérationnelles (9 millions d'euros) qui comprennent des provisions pour risque fiscal et social ;
- l'impôt qui enregistre un produit exceptionnel correspondant au remboursement par l'Etat Espagnol de la retenue à la source pratiquée au cours des exercices précédents sur les dividendes Centros Comerciales Carrefour ;
- le résultat net qui ressort à 28,9 millions d'euros contre 24,2 en 2010, malgré la dégradation du résultat opérationnel, du fait du caractère exceptionnel de l'impôt.

(hors dividende Centros Comerciales Carrefour) (en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Ventes hors taxes	1 362 713	1 387 075
Revenu commercial	263 782	286 071
Résultat opérationnel courant	4 505	32 379
Autres produits opérationnels	0	⁽¹⁾ 5 542
Autres charges opérationnelles	⁽²⁾ - 8 951	- 2 388
Résultat opérationnel	- 4 446	35 533
Résultat financier	942	92
Charge d'impôt	⁽³⁾ + 32 416	⁽³⁾ - 11 403
Résultat net	28 912	24 222
⁽¹⁾ plus value de cession sur les stands financiers	0	5 542
⁽²⁾ dont provision pour risque fiscal	- 5 925	0
⁽³⁾ dont CVAE reclassée en charge d'impôt	- 3 476	- 3 514
dont remboursement de la retenue à la source sur le dividende Centros Comerciales Carrefour	32 474	0

6.2 CENTROS COMERCIALES CARREFOUR

Le réseau de la filiale espagnole compte au 31 décembre 2011 :

- 172 hypermarchés Carrefour (dont 6 franchisés) contre 171 à fin 2010,
- 115 supermarchés Carrefour Market (dont 5 franchisés) contre 108,
- 56 magasins de proximité Carrefour Express (dont 49 franchisés) contre 28.

L'activité a été fortement touchée par la situation économique dégradée sur le marché espagnol et la société a dû gérer, comme au cours des exercices précédents, des reculs de chiffres d'affaires (hors carburants, à réseau comparable) :

- de - 5,5 % pour les hypermarchés,
- de - 3,0 % pour les supermarchés.

Dans ces conditions très difficiles, le compte de résultat enregistre les soldes intermédiaires ci-dessous :

- baisse contenue du résultat opérationnel courant à 379,9 millions d'euros (soit 4,55 % du chiffre d'affaires hors taxes) contre 431 millions d'euros ;
- autres charges opérationnelles plus importantes que l'an dernier :
 - ⇒ plan de restructuration pour 61 millions,
 - ⇒ dépréciation d'actifs pour 41 millions.
- résultat financier négatif de 44,2 millions contre 52,8 ;
- bénéfice net qui ressort à 142,5 millions contre 188,6.

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Ventes hors taxes	8 351 388	8 650 314
Revenu commercial	1 992 174	2 038 021
Résultat opérationnel courant	379 900	431 134
Autres produits et charges opérationnels	- 102 637	- 82 687
Résultat opérationnel	277 263	348 447
Résultat financier	- 44 214	- 52 803
Charge d'impôt	- 64 655	- 91 424
Résultat de la période	169 868	205 112
Intérêts minoritaires	- 27 314	- 16 547
Résultat net	142 554	188 565

7 - Comptes consolidés

- Etat de situation financière :

Les différents postes de l'actif et du passif (courants et non courants) ont peu varié par rapport à l'exercice précédent.

Le poste le plus important de l'actif concerne les « Participations dans les entreprises mises en équivalence » pour les montants ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Sogara	113 283	120 510
Centros Comerciales Carrefour	44 405	44 224
Total	157 688	164 734

- Etat du résultat global :

Le bénéfice du groupe ressort à 24 948 milliers d'euros, avec les contributions ci-dessous de ses trois composantes :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Guyenne et Gascogne	4 624	5 764
Sogara	14 456	12 110
Centros Comerciales Carrefour	5 868	7 761
BENEFICE NET DU GROUPE	24 948	25 635

- Tableau des flux de trésorerie :

La trésorerie de fin d'exercice est positive de 45,9 millions d'euros contre 47,2 au 31 décembre 2010. Ce chiffre reprend les liquidités de la seule société mère, du fait de la mise en équivalence des filiales Sogara et Centros Comerciales Carrefour. Sogara dispose par ailleurs d'une trésorerie positive qui s'est élevée en moyenne à 77 millions d'euros au cours de l'exercice 2011.

8 - Perspectives

Dans une conjoncture économique difficile, et face à la concurrence nouvelle du commerce en ligne, Guyenne et Gascogne a jugé opportun d'aborder une nouvelle étape dans son partenariat avec Carrefour pour renforcer la collaboration entre les deux groupes et mieux assurer l'avenir. Le rapprochement prend la forme d'une offre publique de Carrefour visant les actions de Guyenne et Gascogne.

L'opération s'inscrit dans la continuité de la longue et étroite collaboration entre Guyenne et Gascogne et Carrefour, exercée à la fois dans le cadre de leur filiale commune Sogara et de contrats d'enseigne et d'approvisionnement au niveau de Guyenne et Gascogne.

Il est prévu que Carrefour continue à développer Guyenne et Gascogne et à s'appuyer sur les éléments qui ont historiquement contribué à son succès, afin de les combiner à l'expertise de Carrefour, n° 2 mondial, pour renforcer les performances de Guyenne et Gascogne et augmenter ses parts de marché.

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Votre conseil de surveillance, dans sa séance du 20 mars 2012, a examiné avec soin le rapport de gestion du directoire ainsi que les comptes sociaux et les comptes consolidés se rapportant à l'exercice 2011 de Guyenne et Gascogne.

Le contexte économique a été peu favorable, en France comme en Espagne, et les nouvelles tendances de la consommation ont remis en cause le secteur non-alimentaire des hypermarchés, provoquant une certaine érosion des ventes et des marges.

La société mère, grâce, en particulier, à son réseau de supermarchés Carrefour Market, a fait preuve d'une bonne résistance, tandis que la filiale Sogara, pénalisée par le poids du non-alimentaire dans ses grands hypermarchés, a connu une année difficile. Son résultat net progresse toutefois en raison du remboursement de la retenue à la source sur les dividendes précédemment versés par Centros Comerciales Carrefour.

La filiale espagnole, dans une conjoncture générale dégradée, a maintenu ses parts de marché et conservé un appréciable niveau de résultat.

Au total, le résultat consolidé de Guyenne et Gascogne est très proche de celui de l'an dernier et, dans le cadre de l'offre publique initiée par Carrefour et visant les actions de Guyenne et Gascogne, le directoire propose le versement d'un acompte sur dividende d'un montant de 7 euros par action.

Au regard de la situation présente, nous estimons qu'il s'agit d'une proposition raisonnable qui tient compte de la situation financière de la société ainsi que de ses perspectives.

Comme par le passé, et conformément à notre mission, nous nous sommes régulièrement tenus informés de l'évolution des chiffres d'affaires et des résultats des différentes composantes de notre groupe. Avec le concours de nos commissaires aux comptes et du comité d'audit, nous avons vérifié les informations comptables et financières mises à notre disposition, de même que les procédures de contrôle et d'analyse des risques.

N'ayant pas d'observation particulière à formuler, nous vous invitons à approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011.

Enfin, votre conseil de surveillance tient à remercier l'ensemble des salariés de Guyenne et Gascogne pour le travail accompli.

RAPPORT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

En application de l'article L. 225-68 du code de commerce et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous rendons compte dans le présent rapport :

- des principes de gouvernement d'entreprise mis en œuvre,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place.

La société étant admise aux négociations sur un marché réglementé, ce rapport précise également les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et les modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale.

Le rapport a été examiné et approuvé par le conseil de surveillance dans sa séance du 13 février 2012.

Les diligences menées par la Présidente qui sous-tendent ce rapport reposent en partie sur la réalisation de travaux d'analyse et de collecte d'informations menés en collaboration avec le comité de direction. Des consultations et des validations ont eu lieu avec le directoire.

1 – LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

1.1. Code de gouvernement d'entreprise de la société

1.1.1 Principes de gouvernement d'entreprise :

La société a décidé de se référer au code Middledext de décembre 2009 pour la gouvernance des entreprises moyennes cotées ; celui-ci correspond à la taille de l'entreprise et à la structure de son capital.

Le conseil de surveillance a notamment pris connaissance des points de vigilance qui sont des dispositions essentielles du code.

1.1.2 Dispositions du code de gouvernement d'entreprise Middledext écartées et explications :

Il est précisé que la recommandation suivante du code Middledext fait l'objet d'une application différenciée par Guyenne et Gascogne :

⇒ *Répartition des jetons de présence*

Le montant global des jetons de présence est attribué aux administrateurs de façon égale. En effet, la société considère que, même si un administrateur ne peut participer à une séance du conseil, sa responsabilité reste engagée. Par ailleurs, les administrateurs consacrent du temps à leur fonction en dehors des conseils (participation à des réunions, échanges informels...).

1.1.3. Dispositions prises en 2011 et 2012 en matière de gouvernance :

Le conseil de surveillance de la société a pris un certain nombre de mesures afin de se conformer au code de gouvernance Middledext et a notamment décidé :

- d'adopter un règlement intérieur du conseil, voté le 12 janvier 2011,
- de procéder chaque année à une auto-évaluation du fonctionnement du conseil de surveillance.

1.2. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

1.2.1 Composition du conseil de surveillance :

Le conseil de surveillance a été renouvelé par l'assemblée générale du 21 mai 2008, il est composé de six personnes :

- Trois membres du groupe familial Beau :
 - ⇒ Emmeline d'Audiffret-Pasquier, Présidente,
 - ⇒ Vincent Hollard, Vice-Président,
 - ⇒ Christian Beau, Président du comité d'audit.
- Trois membres ne faisant pas partie du groupe familial :
 - ⇒ Jacques Le Foll,
 - ⇒ Philippe Marini,
 - ⇒ Jacques de Pontac.

Les informations sur les mandats et fonctions exercés par les membres du conseil de surveillance sont reprises dans le rapport du directoire au paragraphe 3.1.

1.2.2. Critères d'indépendance des membres du conseil de surveillance :

Conformément au code Middenext, un membre du conseil de surveillance est indépendant s'il respecte les critères suivants :

« - ne pas être salarié, ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des 3 dernières années,
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas être actionnaire de référence de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence. »

Le conseil a ensuite examiné au cas par cas la situation de chacun des membres au regard des critères énoncés ci-dessus et a qualifié trois personnes d'« indépendantes » : M. Jacques Le Foll, M. Philippe Marini et M. Jacques de Pontac.

Pour ce dernier, le conseil de surveillance a considéré les points suivants pour qualifier son indépendance :

⇒ *Critère d'ancienneté*

Compte tenu des activités de Guyenne et Gascogne, le conseil de surveillance a considéré que la durée des fonctions était un critère important pour l'appréciation de la compétence et de la compréhension du groupe par les membres du conseil de surveillance et qu'il ne pouvait en conséquence leur faire perdre leur qualité de membre indépendant.

Aussi, l'ancienneté du mandat de Monsieur Jacques de Pontac (novembre 1978) ne fait pas obstacle à sa qualité d'administrateur indépendant.

⇒ *Relation commerciale*

Monsieur Jacques de Pontac, viticulteur, a des relations commerciales avec la société Guyenne et Gascogne mais ces transactions ayant lieu aux conditions normales du marché, la société Guyenne et Gascogne considère qu'elles ne remettent pas en cause sa qualité d'administrateur indépendant.

Le Conseil dans son règlement intérieur a fixé à un tiers la part des membres indépendants. Il a constaté que cette proportion est respectée, puisque la moitié des membres du conseil de surveillance de la société sont indépendants.

1.2.3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur du conseil de surveillance, applicable depuis le 12 janvier 2011, est remis à chaque nouveau membre du conseil lors de son entrée en fonction.

Le règlement intérieur, mis en ligne sur le site Internet de Guyenne et Gascogne, décrit en particulier :

- la composition du conseil de surveillance,
- les missions et compétences du conseil (en particulier le cas d'approbation préalable des projets significatifs d'investissements, d'acquisition ou de cession),
- les droits, l'information et la déontologie des administrateurs,
- les compétences du comité d'audit constitué.

1.2.4. Fonctionnement du conseil de surveillance :

Le conseil de surveillance est convoqué conformément aux dispositions légales en vigueur ainsi qu'aux stipulations des statuts et du règlement intérieur.

Les documents sont communiqués aux membres du conseil de surveillance dans les jours qui précèdent la réunion. Par ailleurs, toute information importante liée à l'actualité entre deux réunions fait l'objet d'une communication.

Les convocations sont faites par écrit au moins quinze jours avant le conseil ; un calendrier est fixé en séance plusieurs mois à l'avance.

Les réunions se tiennent au siège social à Bayonne ou en région parisienne.

Le conseil s'est réuni 7 fois au cours de l'exercice 2011. Les membres du conseil sont quasiment présents à toutes les réunions (taux moyen de présence de 88 % en 2011 et 93 % en 2010).

Les délégués du comité d'entreprise sont conviés à toutes les réunions.

Les deux commissaires aux comptes ont participé aux deux conseils portant sur l'arrêté des comptes annuels et semestriels.

1.2.5. Principaux thèmes abordés lors des réunions du conseil de surveillance :

Les membres du directoire assistent aux réunions du conseil de surveillance pour présenter le rapport trimestriel et le rapport sur la gestion :

- Activité de la société mère et des filiales,
- Résultats semestriels et annuels,
- Situation financière,
- Documents prévisionnels.

Le conseil de surveillance délibère sur toutes les opérations immobilières, et à ce titre, il se prononce sur les projets d'expansion, les investissements et les tableaux de financement associés.

Par ailleurs, le conseil de surveillance est responsable de la bonne gouvernance.

Il entretient une réflexion sur la stratégie de la société et de ses filiales.

1.2.6. Evaluation du conseil de surveillance :

Depuis 2010, une procédure d'évaluation annuelle du conseil de surveillance a été mise en place. Elle porte sur les modalités de fonctionnement du conseil et a pour objectif de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées, traitées et débattues au cours des réunions.

1.3. Le comité d'audit

Le conseil de surveillance a institué depuis mai 2008 un comité d'audit.

Le règlement intérieur du conseil précise les règles de composition, les attributions et les règles de fonctionnement de ce comité.

Le comité d'audit est composé de trois personnes, membres du conseil de surveillance :

- Christian Beau, Président,
- Vincent Hollard,
- Jacques de Pontac, administrateur indépendant.

Au regard de sa composition, le comité d'audit présente toutes les compétences financières et comptables exigées par le règlement intérieur et le code Middlednext.

Le comité d'audit agit sous la responsabilité du conseil de surveillance, conformément aux dispositions légales (article L 823.19 du Code de Commerce, ordonnance du 8 décembre 2008 ayant transposé la 8^{ème} directive) et au règlement intérieur.

Ses principales attributions sont les suivantes :

- il assure le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- il veille à l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- il examine les comptes et vérifie le contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes,
- il veille à l'indépendance des commissaires aux comptes.

Au cours de l'année 2011, le comité d'audit s'est notamment réuni sur les points suivants :

- Contrôle interne et gestion des risques : le comité a pris connaissance du programme de contrôle interne et de gestion des risques de la société, notamment au travers de la présentation faite par les commissaires aux comptes sur leur évaluation du dispositif de contrôle interne et leur appréciation des risques comptables et financiers.
- Information financière : Il a procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels.

1.4. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

1.4.1 Rémunérations des membres du conseil de surveillance :

La Présidente du conseil, le Vice-Président et le Président du comité d'audit bénéficient d'une rémunération fixe annuelle.

Par ailleurs, l'assemblée générale a arrêté pour les jetons de présence un montant global annuel de 120 000 euros qui est réparti de façon égale entre les membres du conseil.

Les rémunérations et jetons de présence versés au cours des exercices 2011 et 2010 sont détaillés au paragraphe 3.2 du rapport du directoire.

1.4.2. Rémunérations du directoire :

Les rémunérations des trois membres du directoire ne comportent pas de part variable ; elles ont été fixées par le conseil de surveillance et sont indexées sur le plafond de la Caisse des Cadres ; il s'y ajoute un avantage en nature pour véhicule de fonction. (Rémunérations des exercices 2011 et 2010 détaillées au paragraphe 3.2 du rapport du directoire).

Les membres du directoire bénéficient d'une indemnité de départ en cas de cessation de leur mandat ouvrant droit à pension de retraite. Cette indemnité s'élève à 0,5 mois de la précédente rémunération annuelle du mandat par année de présence dans la société, dans la limite fixée à un an de rémunération. Cet engagement a été autorisé par le conseil de surveillance du 19 septembre 2006 et complété par une condition de performance liée au résultat net consolidé par le conseil de surveillance du 8 janvier 2009. Il a été approuvé par l'assemblée générale du 20 mai 2009.

1.4.3 Autres avantages :

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas :

- de régimes complémentaires de retraite spécifiques,
- d'options de souscription ou d'achat d'actions,
- d'attributions d'actions gratuites.

1.5. Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales figurent à l'article 31 des statuts.

Elles ne comportent aucune clause limitative.

Il est rappelé qu'un droit de vote double est attribué aux actions qui sont détenues sous la forme nominative depuis au moins quatre ans.

2 – Dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place chez Guyenne et Gascogne

Le dispositif de contrôle interne de Guyenne et Gascogne suit les recommandations du cadre de référence élaboré à l'initiative de l'Autorité des Marchés Financiers pour les valeurs moyennes et petites (VaMPs).

2.1. Objectifs et limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne en vigueur a pour objectif la maîtrise des activités et des risques et vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et règlements,
- le respect des objectifs fixés par le directoire,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux assurant la sécurité des personnes et des biens,
- la fiabilité des informations financières.

Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tous les risques sont éliminés.

2.2. Organisation générale et environnement de contrôle interne

2.2.1. Périmètre :

Le présent rapport couvre la société mère (à l'exclusion des sociétés mises en équivalence).

2.2.2 Acteurs du contrôle interne :

L'organisation de la gouvernance (**conseil de surveillance et directoire**) fournit un cadre qui permet de contrôler, lors des réunions trimestrielles, les activités et la réalisation des objectifs. Ces derniers sont fixés en début d'exercice et revus à l'occasion des résultats semestriels. Le conseil de surveillance est assisté par le **comité d'audit**.

Le comité de direction, composé des membres du directoire et des directeurs des branches hypermarchés, supermarchés et logistique, s'assure que la politique et les résultats de la société sont conformes aux objectifs fixés.

Le comité de gestion, auquel participent tous les responsables du siège, vérifie les résultats mensuels de la société et s'assure de leur cohérence grâce au suivi d'un processus budgétaire clairement défini.

2.2.3. Environnement de contrôle interne :

Les responsabilités et les pouvoirs sont formalisés par un organigramme et des délégations de pouvoir.

La politique de gestion des ressources humaines, contrôlée par le comité de direction, utilise des outils communs à l'entreprise :

- gestion des risques professionnels,
- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- plan de formation,
- entretiens professionnels.

Le système d'information est contrôlé par le service informatique du siège qui gère l'ensemble des logiciels et des réseaux de la société.

2.3 Diffusion des informations

2.3.1 Processus de communication interne :

Le reporting des informations est réalisé en interne par le fonctionnement régulier des différentes structures :

⇒ *Branches hypermarchés et supermarchés :*

- réunions de directeurs,
- animation du réseau par les permanents du siège,
- réunions des secrétaires sociales,
- réunions des responsables de caisses,
- communication permanente entre les magasins et les branches diffusant toute information significative.

⇒ *Comité de gestion :*

Le comité de gestion se réunit tous les mois et assure un échange d'informations entre les magasins, les entrepôts et les services du siège. Lors de ces réunions, les travaux suivants sont menés :

- commentaires des éléments du tableau de bord,
- chiffres d'affaires,
- marges,
- frais généraux,
- analyse des résultats mensuels dans le cadre du contrôle budgétaire.

⇒ *Comité de direction :*

Seuls le directoire et les directeurs de branche participent aux comités de direction. Sont préparés lors de ces réunions les rapports trimestriels du directoire au conseil de surveillance.

2.3.2 Information comptable et financière :

⇒ Comptes sociaux :

Les comptes sociaux sont établis à la fin de chaque semestre par le service comptable du siège.

Les informations parviennent des différents sites d'exploitation suivant un planning très précis édicté par la direction financière.

Le service comptable applique une procédure de contrôle et d'évaluation des actifs et effectue l'analyse des risques.

Les résultats comptables sont rapprochés des résultats de gestion (contrôle budgétaire) et les écarts éventuels sont analysés.

La qualité de l'information comptable est garantie par ce contrôle, ainsi que par la conformité à la réglementation.

⇒ Comptes consolidés :

La direction financière de la société analyse les comptes de Sogara avec les responsables de Carrefour France.

Elle reçoit également les informations comptables de Centros Comerciales Carrefour.

La consolidation proprement dite est réalisée par le service comptable du siège avec l'assistance d'un consultant extérieur.

⇒ Information financière :

Les informations comptables (comptes sociaux et comptes consolidés) sont arrêtées par le directoire, le secrétaire général assurant la mise en forme de l'information financière.

Cette information est validée par le conseil de surveillance avant d'être diffusée, avec l'assistance d'une agence de communication, aux analystes financiers, aux investisseurs et à la presse financière.

2.4 Gestion des risques et politique de prévention

La société Guyenne et Gascogne organise sa politique de gestion des risques autour de deux axes :

- le recensement des risques,
- la politique de prévention et de gestion des risques majeurs.

Il est à noter que la répartition géographique des sites d'exploitation est un facteur favorable à une meilleure gestion du risque opérationnel. Elle limite les conséquences négatives qui pourraient découler d'un sinistre.

2.4.1 Recensement des risques :

⇒ Risques d'exploitation :

Les risques d'exploitation sont gérés, pour l'essentiel, de façon décentralisée dans les magasins et entrepôts :

- Sécurité des personnes et des biens : les magasins, étant des établissements recevant du public, doivent être en conformité avec les normes en vigueur.
- Sécurité alimentaire et sanitaire : ce risque est lié aux produits commercialisés par Guyenne et Gascogne. Il concerne les produits régionaux, les produits directement livrés par les fournisseurs aux magasins, les conditions de conservation, l'hygiène et la traçabilité des produits.
- Risques environnementaux : les zones de risques concernent les 29 stations services et l'entrepôt de Labenne (capacité de stockage importante).
- Risque climatique (tempête, inondation...).
- Risques de fraudes et agressions : ces risques portent essentiellement sur des détournements de marchandises et de liquidités.
- Risques de dysfonctionnement informatique : ces risques peuvent affecter le fonctionnement de l'entrepôt ou d'un magasin (notamment du système d'encaissement).
- Risques de concurrence : l'ouverture d'un nouveau magasin concurrent peut déstabiliser la gestion d'un magasin.

⇒ *Risques financiers et juridique :*

Les risques financiers et juridiques sont gérés de façon centralisée :

- Risque de crédit : il représente un risque de pertes financières sur des créances clients et des titres de placement.

Ce risque n'est pas significatif en ce qui concerne les clients du fait du faible volume des ventes aux personnes qui bénéficient de conditions de paiement à crédit et en raison du suivi régulier de leur solde. Pour les placements, la société investit uniquement dans des titres liquides, à caractère monétaire.

- Risque de taux d'intérêt : il représente des montants non significatifs car la société n'est pas endettée.
- Risque de change : la société réalise la quasi-totalité de ses achats et l'intégralité de ses ventes en euros ; elle n'est pas exposée au risque de change.
- Risque de bourse : la société n'intervient sur le marché boursier que pour racheter ses propres actions.

Elle n'est pas exposée à un risque à ce titre dans la mesure où ces actions sont destinées à être annulées.

- Risque juridique lié à l'environnement légal : ce risque concerne principalement l'application de la réglementation économique (concurrence et consommation).

2.4.2. Politique de prévention et de gestion des risques

A partir du recensement des risques majeurs, Guyenne et Gascogne a développé des stratégies de prévention et de gestion des risques.

⇒ *Gestion des risques opérationnels :*

Pour mettre en œuvre sa politique de surveillance et traitement des risques opérationnels, la société peut éventuellement mandater des sociétés externes pour évaluer le niveau de maîtrise de ces risques. A titre d'exemple :

- Sécurité des personnes et des biens : de nombreux contrôles sont effectués par les responsables sécurité des magasins et par des organismes extérieurs :
 - commissions de sécurité, qui vérifient les établissements recevant du public,
 - contrôles des installations techniques (notamment électriques),
 - vérifications périodiques des installations Sprinkler anti-incendie,
 - vérifications des dispositifs anti-intrusion.
- Sécurité alimentaire et sanitaire : des procédures de contrôle et d'alerte sont en place pour faire face à une situation de crise.

Les contrôles organisés en interne et par des sociétés spécialisées portent notamment sur l'hygiène, la chaîne du froid, et sur la traçabilité.

Enfin, Guyenne et Gascogne a mis en place des procédures de secours permettant de prévenir les risques majeurs.

A cet effet, par exemple, tous les établissements sont dotés de groupes électrogènes qui permettent, en cas de coupure électrique, de sécuriser la chaîne du froid, les lignes de caisses et d'assurer la sécurité des personnes.

⇒ *Politique d'assurance :*

La société a souscrit un contrat d'assurance dommages et perte d'exploitation, ainsi qu'un contrat de responsabilité civile couvrant l'ensemble de ses établissements avec des franchises de faible montant.

⇒ *Formation du personnel :*

La société a développé la formation des personnels responsables sur la sécurité en magasins et en entrepôts, autour de deux axes en particulier : la sécurité alimentaire et les risques professionnels.

La société est responsable de la qualité des produits qui sont mis en vente dans ses magasins. Cela passe par une sélection des fournisseurs (cahiers des charges contraignants) et des contrôles lors de la réception des marchandises.

Des analyses mensuelles, portant sur l'hygiène et le respect de la chaîne du froid, sont réalisées par des laboratoires extérieurs et les résultats sont commentés lors des réunions de directeurs.

Le personnel est sensibilisé à ce risque par la mise en place de formations appropriées tant en magasins qu'en entrepôts.

Ces dispositions de sécurité alimentaire s'intègrent dans la démarche société de développement durable.

Les conditions de travail peuvent influencer sur l'évolution des performances du personnel et les risques d'accident doivent être anticipés.

La société poursuit son programme de prévention et de gestion des risques professionnels, initié en 2008, qui associe l'ensemble du personnel à une meilleure connaissance des postes de travail ainsi qu'à la pratique du bon geste.

La formation du personnel à l'utilisation correcte du matériel, au port de vêtements de sécurité, à la mise en place de bonnes pratiques, permet de réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles et d'améliorer les conditions de travail du personnel tout en réduisant les coûts.

2.5 Les activités de contrôle

2.5.1 Contrôles décentralisés en entrepôts et magasins :

Un certain nombre de contrôles sont organisés dans les magasins et en entrepôts pour répondre aux risques identifiés et notamment :

- Contrôle à la réception des marchandises (quantité, qualité, prix d'achat).
- Contrôle des conditions de ventes (tarifs, opérations commerciales, charte d'enseigne).
- Contrôle des marges :
 - lutte contre le vol grâce aux portiques de détection des caisses,
 - comptage des caisses,
 - inventaires physiques permanents à l'entrepôt,
 - inventaires mensuels pour les produits frais,
 - inventaires généraux semestriels et annuels,
 - résultats mensuels des magasins transmis au contrôle de gestion,
- Contrôles hygiène et sécurité, effectués par les laboratoires spécialisés ou par un permanent du siège.
- Contrôles portant sur la sécurité des personnes et des biens (détaillés dans le point 2.4.2 ⇒ gestion des risques opérationnels).

Par ailleurs, après chaque contrôle effectué, un compte rendu est adressé au site concerné, faisant apparaître les points sensibles à améliorer et les actions à apporter.

2.5.2 Contrôles centralisés au siège social :

D'autres contrôles sont effectués au niveau du siège.

⇒ *Rôle des branches :*

Les Branches s'assurent de l'existence et du fonctionnement des contrôles dans les magasins et veillent au respect des procédures.

Des responsables (permanents), affectés aux directions hypermarchés et supermarchés, sont en charge notamment des contrôles suivants :

- contrôles hygiène /santé,
- suivi des marges des magasins ; ils fixent les prix en fonction des situations locales et de la réglementation économique.

⇒ *Service social :*

Le service social recueille, vérifie les éléments de paye fournis par les différents sites, établit la paye. Il est garant de l'application de la législation sociale.

⇒ *Service comptable :*

Le service comptable contrôle les éléments reçus des magasins, de l'entrepôt et des services centraux (contrôle de pièces et de cohérence), avant l'enregistrement, le paiement et la justification des comptes. En liaison avec le service trésorerie, il s'assure de l'encaissement des recettes et des avantages différés, et du suivi des règlements fournisseurs.

⇒ *Contrôle de gestion :*

Le contrôle de gestion organise et centralise l'établissement du budget de la société et le mensualise. Il assure, après vérification des éléments reçus des différents sites, la production du compte de résultat mensuel société : contrôle de cohérence, suivi budgétaire. Il rédige l'ensemble des procédures appliquées dans la société et s'assure, en lien avec les commissaires aux comptes, de leur application.

⇒ *Systèmes d'information :*

Les locaux techniques du service informatique (Bayonne et Labenne) sont protégés par des dispositifs de sécurité incendie et anti-intrusion. Les éventuelles interruptions d'activité provoquées par des incidents sont suivies par le constructeur.

Les réseaux locaux sont gérés et contrôlés par le service informatique de la société, alors que le réseau externe, intégré au réseau Carrefour, bénéficie de la sécurité de ce dernier.

2.6. Le pilotage du contrôle interne et de la gestion des risques

2.6.1. Comité d'audit :

Le comité d'audit de Guyenne et Gascogne est informé du processus d'identification et d'appréciation des risques incluant les risques majeurs d'exploitation et les risques comptables et financiers.

Par ailleurs, le comité d'audit intervient dans la surveillance de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne via une synthèse des travaux de contrôles exercés sur les sites, faisant apparaître les points à améliorer.

2.6.2. Le comité de direction :

Le comité de direction définit la politique de contrôle interne et de gestion des risques et s'assure de l'application de ce dispositif.

2.6.3. Le comité de gestion :

Le comité de gestion a une mission permanente de surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans les domaines opérationnels.

Il procède à l'analyse des activités et à une surveillance des risques opérationnels de la société sur la base des revues mensuelles d'activité (indicateurs), du contrôle budgétaire, des alertes issues de l'exploitation et des éventuelles difficultés en lien avec la gestion sociale, l'organisation informatique...

Il met en œuvre des audits opérationnels. Ainsi, au cours de l'année 2011, le comité de gestion a décidé de procéder à différents contrôles en magasins, en entrepôts et au siège. Ces contrôles, réalisés par les services du siège, ont porté sur les points sensibles de notre profession :

- procédures d'achats et de réceptions des marchandises afin de sensibiliser les responsables aux conditions d'achat, aux erreurs de livraison et aux conséquences sur les marges d'exploitation,
- procédures d'encaissement pour faire prendre conscience des risques de fraude lors du passage en caisses et limiter la démarque,
- procédures d'inventaire pour responsabiliser les managers magasins à un relevé précis et exhaustif des quantités en stock et à l'incidence directe sur leurs résultats.

Certains secteurs à risques ont nécessité des contrôles spécifiques : ristournes, suivi des immobilisations, législation sociale, sécurité informatique.

Aucun de ces contrôles n'a mis en évidence un dysfonctionnement important.

Il peut aussi mandater un prestataire externe pour la réalisation de ces audits avec l'accord du comité de direction (audit de la prévention des risques santé et sécurité au travail en 2010 et 2011).

Il propose des actions correctrices et suit la mise en œuvre des recommandations issues des différents contrôles menés (travaux des commissaires aux comptes, enquête satisfaction client, contrôles menés en interne, etc.) ou en lien avec les évolutions de l'organisation.

2.7. Evolutions récentes :

Le dispositif de contrôle prend en compte les outils de gestion et d'encaissement plus performants qui sont mis en place dans le réseau :

- nouveau logiciel de gestion en hypermarchés, compatible avec l'environnement MBC de Carrefour,
- lignes de caisses modernisées en supermarchés,
- système d'encaissement « SCAN'LIB » en hypermarchés,
- projet « drive » (commandes internet avec retrait sur le parking des magasins) à démarrer en 2012.

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur le rapport de la Présidente du conseil de surveillance

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Guyenne et Gascogne SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par la Présidente de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient à la Présidente d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport de la Présidente, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport de la Présidente. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport de la Présidente ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport de la Présidente.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport de la Présidente du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport de la Présidente du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Mérignac, le 20 mars 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FIGEOR
Michel
CHARPENTIER
Associé

**AUDIAL Expertise &
Conseil**
Esmeralda GONZALEZ
Associée

COMPTES CONSOLIDÉS.

1. Etat de situation financière.

(En milliers d'euros)

Actif	Note	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations corporelles	4.1	126 233	127 186
Immobilisations incorporelles	4.2	45 099	44 403
Immeubles de placement		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4.4	157 688	164 734
Actifs financiers	4.5	164	248
Actifs d'impôt différé	4.22	0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		329 184	336 571
Stocks de marchandises	4.6	43 395	40 973
Clients et autres débiteurs	4.7	27 646	29 397
Autres actifs financiers		0	0
Créance d'impôt courant		0	1 108
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	58 873	53 041
Actifs détenus en vue d'être cédés		0	0
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		129 914	124 519
TOTAL DES ACTIFS		459 098	461 090
Passif	Note	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	4.9	106 385	106 385
Prime d'émission		444	444
Réserves consolidées	4.9	222 021	229 068
Résultats non distribués		24 948	25 635
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE		353 798	361 532
Intérêts minoritaires		0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		353 798	361 532
Provisions à long terme	4.10	7 109	7 004
Passifs financiers	4.11	425	723
Impôt différé	4.22	3 385	2 868
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		10 919	10 595
Découverts bancaires	4.8	12 961	5 791
Emprunts et dettes financières		94	182
Provisions à court terme	4.12	708	1 046
Dettes d'impôt		146	0
Fournisseurs et autres créditeurs	4.13	80 472	81 944
Passifs détenus en vue d'être cédés		0	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		94 381	88 963
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		459 098	461 090

2. Etat du résultat global.

(En milliers d'euros)	Note	31/12/2011	31/12/2010
Activités poursuivies			
Ventes hors taxes	4.14	549 169	532 276
Autres revenus	4.15	3 462	2 634
Prix de revient des ventes	4.16	- 436 034	- 419 783
REVENU COMMERCIAL		116 597	115 127
Charges de personnel	4.17	- 59 231	- 59 095
Charges externes		- 28 723	- 27 864
Impôts et taxes		- 6 553	- 6 011
Amortissements et provisions	4.18	- 12 180	- 11 942
Autres produits	4.19	309	556
Autres charges	4.19	- 159	- 368
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		10 060	10 403
Autres produits opérationnels		0	0
Autres charges opérationnelles	4.20	- 1 908	0
RESULTAT OPERATIONNEL		8 152	10 403
Produits financiers	4.21	924	446
Charges financières	4.21	- 54	- 36
RESULTAT FINANCIER		870	410
Quote-part dans les entreprises associées :	4.4		
Sogara		14 456	12 110
Centros Comerciales Carrefour		5 868	7 761
RESULTAT AVANT IMPOT		29 346	30 684
Charge d'impôt	4.22	- 4 398	- 5 049
RESULTAT APRES IMPOT DES ACTIVITES POURSUIVIES		24 948	25 635
Activités abandonnées			
RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES		0	0
RESULTAT DE LA PERIODE PART DU GROUPE		24 948	25 635

Données par action :

Activités poursuivies		
Résultat de base par action (en euros)	3,75	3,86
Résultat dilué par action (en euros)	3,75	3,86

Etat résumé du résultat global	Note	2011	2010
Résultat de la période		24 948	25 635
Autres éléments du résultat global			
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence			
- Pertes actuarielles des régimes à prestations définies			
- Variation de la juste valeur couvertures de change		- 150	258
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE, NETS D'IMPOT		- 150	258
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE PART DU GROUPE		24 798	25 893

3. Tableau des flux de trésorerie.

(En milliers d'euros)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles :			
Résultat de la période avant impôt		29 346	30 684
Ajustements pour :			
Amortissements	4.1 - 4.2	13 641	13 250
Provisions à long terme		105	462
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		- 20 323	- 19 871
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	4.4	27 219	27 219
Résultat de cession d'immobilisations corporelles et financières		- 95	- 357
RESULTAT OPERATIONNEL AVANT VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		49 893	51 387
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		- 3 190	7 957
TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		46 703	59 344
Impôt sur le résultat payé		- 2 626	- 7 367
TRESORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		44 077	51 977
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾	4.1 - 4.2	- 12 777	- 15 102
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽²⁾		195	2 950
Cessions d'immobilisations financières		30	
FLUX NET DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		- 12 552	- 12 152
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :			
Acquisition d'actions propres		- 616	
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		- 31 915	- 31 915
Remboursements d'emprunts		- 386	- 166
Variation des prêts et dépôts		54	12
FLUX NET DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		- 32 863	- 32 069
VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		- 1 338	7 756
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE DE LA PERIODE			
	4.8	47 250	39 494
TRESORERIE DE CLOTURE			
	4.8	45 912	47 250
⁽¹⁾ Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 13 484	- 15 273
Variation des dettes sur immobilisations		707	171
Montant net des acquisitions d'immobilisations		- 12 777	- 15 102
⁽²⁾ Produit de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		195	465
Variation des créances sur immobilisations			2 485
Montant net des cessions d'immobilisations		195	2 950

4. Etat des variations des capitaux propres.

(En milliers d'euros)

Attribuables aux actionnaires de la société

	Capital	Primes	Actions propres	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2009 (RETRAITE)	106 385	444	0	260 731	367 560
<i>Résultat global total de la période</i>					
Résultat de la période				25 635	25 635
Autres éléments du résultat global				258	258
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE				25 893	25 893
<i>Transactions avec les actionnaires comptabilisés directement en capitaux propres</i>					
Dividende ⁽¹⁾				- 31 915	- 31 915
Rachat d'actions propres					0
Autres affectations				- 6	- 6
TOTAL DES TRASACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	0	0	0	- 31 921	- 31 921
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2010	106 385	444	0	254 703	361 532
<i>Résultat global total de la période</i>					
Résultat de la période				24 948	24 948
Autres éléments du résultat global				- 150	- 150
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE				24 798	24 798
<i>Transactions avec les actionnaires comptabilisés directement en capitaux propres</i>					
Dividende ⁽²⁾				- 31 915	- 31 915
Rachat d'actions propres			- 616		- 616
Autres affectations				- 1	- 1
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	0	0	- 616	- 31 916	- 32 532
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2011	106 385	444	- 616	247 585	353 798

⁽¹⁾ - dividende unitaire versé en 2010 : 3,80 € au titre de dividende ordinaire et 1 € de dividende exceptionnel, soit 4,80 €.

⁽²⁾ - dividende unitaire versé en 2011 : 4,80 € au titre de dividende ordinaire.

5. Notes annexes aux états financiers consolidés.

1. – Entités présentant les états financiers.

Guyenne et Gascogne S.A. est une société de droit français dont les titres sont cotés sur le marché NYSE-Euronext (compartiment B). Le siège social de la société est situé au 60 avenue du capitaine Resplandy – 64 100 Bayonne.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 reflètent la situation comptable de Guyenne et Gascogne S.A. et ses filiales (ci après « le groupe »), ainsi que les intérêts du groupe dans les entreprises associées.

2. – Base de préparation.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers ont été arrêtés par le directoire le 20 mars 2012 et seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Bases d'évaluation :

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs issus de regroupement d'entreprises qui sont enregistrés à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

Monnaie fonctionnelle et de présentation :

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Recours à des estimations et aux jugements :

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Celles qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont décrites dans les notes suivantes :

- ⇒ Note 3.3.3 : Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles
- ⇒ Note 3.3.8 : Provisions
- ⇒ Note 3.3.9 : Avantages du personnel

Aucun changement d'estimation significatif n'a été enregistré au cours du deuxième semestre de l'exercice, remettant en cause des estimations constatées à la fin du premier semestre 2011.

3. – Règles et méthodes comptables.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés et d'une manière uniforme par les entités du groupe.

3.1 - Périmètre de consolidation :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	% d'intérêt	Siège social	Siren
Guyenne et Gascogne (société mère)				
Gerflo SA	100	100	60, quai Mousserolles 64100 Bayonne	344 895 206
Somafre SA	100	100	60, quai Mousserolles 64100 Bayonne	388 091 217
Sogara SAS	50	50	1 rue Jean Mermoz 91002 Evry	662 720 341
Sogara France SAS	50	50	1 rue Jean Mermoz 91002 Evry	397 509 647
Société Nouvelle Sogara SAS	50	50	1 rue Jean Mermoz 91002 Evry	441 037 405
Sogara Station Service SNC	50	50	1 rue Jean Mermoz 91002 Evry	504 767 104
Sogara Drive SAS	50	50	ZI route de Paris 14120 Mondeville	538 743 345
Centros Comerciales Carrefour	4,12	4,12	C/Campezo, 16 – 28022 Madrid - Espagne	

Le périmètre de consolidation enregistre l'entrée de la société Sogara Drive SAS créée en fin d'exercice.

3.2 - Principes de consolidation

3.2.1 Périmètre de consolidation :

Toutes les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Les sociétés dont l'importance est négligeable ne sont pas consolidées.

Les titres de ces sociétés non consolidées sont classés en tant qu'actifs non courants disponibles à la vente ; ils sont enregistrés à leur valeur d'acquisition lors de l'achat puis évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.

Tel est le cas pour la société Soberga, filiale à 49% de Sogara SAS, qui est exclue du périmètre de consolidation car son intégration représente un intérêt négligeable par rapport aux capitaux propres du groupe.

3.2.2 Méthodes de consolidation :

Les sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles la société mère exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sont consolidées par mises en équivalence.

Les méthodes utilisées pour la consolidation au 31 décembre 2011 sont:

- ⇒ intégration globale (contrôle exclusif) : Gerflo, Somafre ;
- ⇒ mise en équivalence (contrôle conjoint) de Sogara et de ses filiales Sogara France, Société Nouvelle Sogara, Sogara Station Service et Sogara Drive ;
- ⇒ mise en équivalence (influence notable) de Centros Comerciales Carrefour malgré un pourcentage de contrôle inférieur à 20%. L'influence notable de Guyenne et Gascogne est retenue en raison de sa participation au conseil d'administration de la filiale; la société mère est par ailleurs le seul actionnaire en dehors du groupe Carrefour.

3.2.3 Dates de clôture :

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ont un exercice social couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

3.2.4 Opérations éliminées dans les états financiers consolidés :

Les soldes et les transactions intra-groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du groupe dans l'entreprise. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les gains latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

3.2.5 Regroupement d'entreprises :

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs et passifs acquis sont comptabilisés à leur juste valeur déterminée à cette date.

La différence positive existant entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à partir de ce bilan à la date d'acquisition est comptabilisée comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.(cf paragraphe 3.3.2)

La différence négative existant entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à partir de ce bilan à la date d'acquisition est comptabilisée directement en résultat.

3.3 – Principales méthodes comptables

3.3.1 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles. Aucun coût financier n'est incorporé dans la valeur des actifs.

L'estimation des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises peut donner lieu à l'évaluation complémentaire des constructions lors de leur entrée dans le périmètre.

Les contrats de location sont classés soit en tant que contrats de location-financement dès lors qu'ils transfèrent au preneur la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs, soit en contrat de location simple :

- ⇒ dans le cas de location-financement (contrat de crédit-bail immobilier), les immobilisations ainsi financées sont présentées à l'actif du bilan. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Les charges de location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.
- ⇒ dans le cas de location simple, les charges de location sont maintenues au poste charges externes du compte de résultat.

Conformément à l'amendement IAS 17, les éléments terrain et construction d'un contrat de location sont considérés séparément aux fins de classification en contrat de location simple ou contrat de location-financement selon les critères définis ci-avant. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Les amortissements sont calculés sur le montant amortissable qui est le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle.

Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de chaque composant, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs des actifs concernés.

Les durées d'utilité sont les suivantes:

Type d'immobilisation	Durée
Constructions gros œuvre	40 ans
Autres constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques	5 à 8 ans
Matériel et outillage	3 à 6 ans
Matériel de transport	4 à 6 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

3.3.2 Immobilisations incorporelles :

Ecarts d'acquisition :

En application de la norme IAS 38, les fonds de commerce sont présentés dans le poste Ecarts d'acquisition en tant que parts de marché et ne font pas l'objet d'amortissement systématique mais de tests de dépréciation annuels.

Les écarts d'acquisition (IAS 36 et 38) sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation sont réalisés annuellement, ainsi que ponctuellement en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est incluse dans la valeur comptable de la participation.

Autres immobilisations incorporelles :

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe, ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul de pertes de valeur. Leur amortissement est constaté dès que ces immobilisations sont prêtes à être mises en service et selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée. Il s'agit de logiciels dont la durée d'utilité est comprise entre 3 et 5 ans.

3.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Pour les écarts d'acquisition, la valeur de l'actif est comparée à un montant égal à quatre mois de chiffre d'affaires (hors carburant) de chaque unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) afin d'identifier un indice de perte de valeur.

Les U.G.T sont définies de la manière suivante :

- ⇒ pour les hypermarchés : chaque magasin est une U.G.T.,
- ⇒ pour les supermarchés : une U.G.T. correspond à un ensemble de magasins regroupés par zone géographique (trois zones ont été définies).

Si la valeur comptable de l'actif excède quatre mois de chiffre d'affaires, alors la valeur recouvrable de cet actif est estimée à partir des flux futurs de trésorerie évalués sur une période de 5 ans. Le taux d'actualisation prévu pour cette approche est celui du marché à long terme majoré d'un coefficient de risque. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Ce test de 2^{ème} niveau n'a pas eu à s'appliquer à la clôture des exercices 2011 et 2010.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation incorporelle (hors écarts d'acquisition) ou corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

3.3.4 Stocks de marchandises :

Conformément à la norme IAS 2, la valeur brute des stocks constitués principalement de marchandises, comprend le coût d'achat et les coûts logistiques sous déduction des avantages différés.

- ⇒ le coût d'achat correspond au dernier prix facturé: compte tenu de leur rotation rapide, cette valorisation est proche de la méthode "premier entré-premier sorti" ;
- ⇒ les coûts logistiques incluent tous les frais jusqu'à la livraison des produits aux magasins ;
- ⇒ les avantages différés reprennent les ristournes ainsi que les services facturés aux fournisseurs.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur de marché à la clôture de l'exercice.

3.3.5 Clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs :

Les créances et dettes commerciales et les autres créances et autres dettes sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti. La juste valeur de ces créances et dettes est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois. Les créances peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation en fonction des risques identifiés et d'une appréciation au cas par cas.

3.3.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et des placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat s'ils sont significatifs.

3.3.7 Capital et réserves :

Rachat d'actions propres :

Lorsque la société mère rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions ainsi

rachetées sont déduites du total des capitaux propres et classées sous la rubrique « actions propres » jusqu'à ce qu'elles soient annulées.

Au 31 décembre 2011, la société mère détient 7 783 actions propres, acquises au cours de l'exercice, pour un montant de 616 milliers d'euros.

3.3.8 Provisions :

En application de la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Les hypothèses et les sources d'incertitudes concernant les estimations faites à la clôture de l'exercice ne présentent pas un risque important d'entraîner un ajustement significatif des provisions au cours de la période suivante. Le montant des provisions ne serait impacté qu'en cas de litige nouveau important.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

3.3.9 Avantages du personnel :

Conformément à la norme IAS 19 « avantages du personnel », les engagements de retraite et de médailles du travail sont évalués chez la société mère par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

- ⇒ départs en retraite à l'initiative des salariés,
- ⇒ âge de départ : dès que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein avec prise en compte de l'âge minimal introduit par la réforme des retraites 2010 et le décret 2011,
- ⇒ taux de rotation décroissant par tranche d'âge,
- ⇒ tables de mortalité: INSEE 2004-2006,
- ⇒ progression annuelle des salaires futurs: 2,75% (inflation comprise),
- ⇒ taux de charges sociales : de 37 à 43% selon les catégories de salariés,
- ⇒ taux d'actualisation: 4,50 %.

En matière de médailles du travail, la société a évalué cet engagement selon les mêmes méthodes que pour les prestations de retraite. Le taux de revalorisation retenu est de 2%.

Chez Sogara, les engagements de retraite ont été également calculés à l'aide d'hypothèses actuarielles.

En matière d'estimation, le montant des avantages au personnel ne serait modifié significativement qu'en cas de changement de réglementation.

3.3.10 Ventes :

Le montant des ventes correspond au chiffre d'affaires « sorties de caisses » des magasins (ramené en valeur hors taxes) ainsi qu'aux ventes en gros de l'entrepôt. Il est minoré des réductions accordées aux clients.

Programme de fidélisation des clients (IFRIC 13)

Le Groupe utilise un programme de fidélité qui consiste en l'acquisition par les clients de droits à avantage au fur et à mesure de leurs achats.

L'avantage est représenté par un chèque en euros, envoyé chaque mois au domicile du client, et qui peut être utilisé dans un délai défini dans n'importe quel magasin du groupe.

Le coût de cette fidélité est estimé en tenant compte d'un coefficient de transformation (d'environ 90%) qui tient compte des droits non exercés. Le montant net est comptabilisé en « réduction sur ventes ». L'exercice de cet avantage par les clients (utilisation des chèques fidélité comme moyen de paiement) se traduit comptablement par la diminution de la dette constatée en contrepartie de la réduction sur ventes.

3.3.11 Autres revenus :

Ils comprennent essentiellement des revenus locatifs (galeries marchandes) et des revenus annexes (services financiers...).

3.3.12 Opérations financières :

Les opérations financières comprennent le coût de l'endettement financier brut, les intérêts sur les placements de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

3.3.13 Impôt sur les résultats :

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir proche. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle les actifs seront réalisés et les passifs réglés, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées à la date de clôture.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Conformément à la norme IAS12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

La société Sogara et ses filiales Sogara France, Société Nouvelle Sogara et Sogara Station Service font l'objet d'une intégration fiscale.

3.3.14 Résultat par action :

Le résultat de base par action est déterminé à partir du résultat net part du groupe.

Le nombre d'actions retenu est le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2011, soit 6 649 047 actions.

Le résultat dilué par action est déterminé à partir du nombre d'actions en circulation, ajusté des actions potentiellement relatives (7 783 actions d'auto-contrôle). Ce nombre d'actions ajusté ressort à 6 641 264.

3.3.15 Information sectorielle :

L'information sectorielle se limite à un seul secteur d'activité, celui de la grande distribution.

Du fait de la mise en équivalence de Sogara et de Centros Comerciales Carrefour, l'information publiée ne concerne que l'activité de la société mère, localisée dans un seul secteur géographique, le grand Sud Ouest de la France.

3.3.16 Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées :

De nouvelles normes, amendement de normes et interprétations seront applicables pour les périodes annuelles ouvertes après le 1^{er} janvier 2012. Ils n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2011. Aucun de ces textes ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers des exercices à venir.

4. – Notes sur les états financiers consolidés

(en milliers d'euros).

4.1 Immobilisations corporelles :

Tableau des mouvements en valeur brute

Valeurs brutes	Valeur brute 31/12/10	Accrois- sements	Cessions et sorties	Variation de périmètre	Virements poste à poste	Valeur brute 31/12/11
Terrains	40 212	1 653	- 224			41 641
Constructions	179 577	6 028	- 1 228		550	184 927
Installations techniques, matériel et outillage	70 394	3 488	- 4 977			68 905
Autres immobilisations corporelles	6 590	240	- 1 053		888	6 665
Immobilisations en cours	633	867			- 613	887
Avances et acomptes	825	11			- 825	11
TOTAL	298 231	12 287	- 7 482	0	0	303 036

Tableau des mouvements des dotations aux amortissements et pertes de valeur

Amortissements et pertes de valeur	Montant au 31/12/10	Dotations	Diminutions	Variation de périmètre	Montant au 31/12/11
Terrains	14 418	1 117	- 146		15 389
Constructions	98 533	6 559	- 1 227		103 865
Installations techniques, matériel et outillage	51 641	5 087	- 4 976		51 752
Autres immobilisations corporelles	6 453	377	- 1 033		5 797
Immobilisations en cours	0	0			0
TOTAL	171 045	13 140	- 7 382	0	176 803
Dont :					
- Amortissements	171 045	13 140	- 7 382	0	176 803
- Pertes de valeur	0	0	0	0	0
TOTAL VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	127 186				126 233

Biens faisant l'objet d'un contrat de location financement en cours :

	Montant au 31/12/11	Montant au 31/12/10	Variation
Terrains	73	73	0
Constructions	685	685	0
Amortissements	- 200	- 184	- 16
TOTAL	558	574	- 16

4.2 Immobilisations incorporelles :

Tableau des mouvements en valeur brute

Valeurs brutes	Valeur brute 31/12/10	Acquisi- tions	Cessions et sorties	Variation de périmètre	Virements poste à poste	Valeur brute 31/12/11
Ecart d'acquisition (parts de marché)	42 878					42 878
Logiciels	9 836	442	- 67		1 693	11 904
Autres immobilisations incorporelles	1 092	755			- 1 693	154
TOTAL	53 806	1 197	- 67	0		54 936

Tableau des mouvements des dotations aux amortissements et pertes de valeur

Amortissements et pertes de valeur	Montant au 31/12/10	Dotations	Diminutions	Variation de périmètre	Montant au 31/12/11
Logiciels	9 312	493	- 67		9 738
Autres immobilisations incorporelles	91	8			99
TOTAL	9 403	501	- 67	0	9 837
Dont :					
- Amortissements	9 403	501	- 67	0	9 837
- Pertes de valeur	0	0	0	0	0
TOTAL VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 403				45 099

4.3 Regroupement d'entreprises :

Aucune opération de regroupement d'entreprise n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

4.4 Participations dans les entreprises mises en équivalence :

	Montant 2010	Distributio n	Résultat	Autres	Valeur au 31/12/11
Sogara (sous-groupe)	164 734	- 27 220	20 324	- 150	157 688
Total	164 734	- 27 220	20 324	- 150	157 688
Dont Centros Comerciales Carrefour	44 224	- 5 536	5 868	- 151	44 405

4.5 Actifs financiers :

Tableau des mouvements en valeur brute

Valeurs brutes	Valeur brute 31/12/10	Accrois- sements	Cessions et sorties	Virements poste à poste	Variation de périmètre	Valeur brute 31/12/11
Participations non consolidées	31		- 30			1
Autres titres immobilisés	48					48
Prêts	72					72
Autres immobilisations financières	97		- 54			43
TOTAL	248	0	- 84	0	0	164

Tableau des mouvements des dotations aux provisions

Pertes de valeur	Valeur brute 31/12/10	Dotations	Reprises utilisées	Virements poste à poste	Variation de périmètre	Valeur brute 31/12/11
Participations non consolidées	0					
Autres titres immobilisés	0					
Prêts	0					
Autres immobilisations financières	0					
TOTAL	0	0	0	0	0	0
TOTAL VALEUR NETTE DES ACTIFS FINANCIERS	248					164

4.6 Stocks de marchandises :

	Valeur au 31/12/11	Valeur au 31/12/10
Valeurs brutes	44 506	41 796
Pertes de valeur	- 1 111	- 823
TOTAL	43 395	40 973

4.7 Clients et autres débiteurs :

	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette 31/12/11	Valeur nette 31/12/10
Clients	551	- 174	377	227
Créances sociales et fiscales	2 457		2 457	3 586
Créances sur cession d'actif	1 200		1 200	1 200
Fournisseurs	20 537		20 537	21 254
Débiteurs divers	2 895	- 359	2 536	2 558
Charges constatées d'avance	539		539	572
TOTAL	28 179	- 533	27 646	29 397

Toutes les créances présentent une échéance à moins d'un an.

4.8 Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires :

	31/12/11		31/12/10	
	Valeur comptable	Valeur boursière	Valeur comptable	Valeur boursière
Sicav monétaires				
Billets de trésorerie	33 617	33 617	30 840	30 840
TOTAL	33 617	33 617	30 840	30 840
Disponibilités	25 256		22 201	
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	58 873		53 041	
Découverts bancaires	- 12 823		- 5 601	
Intérêts courus	- 138		- 190	
DECOUVERTS BANCAIRES	- 12 961		- 5 791	
TRESORERIE NETTE	45 912		47 250	

4.9 Capitaux propres :

⇒ *Capital social :*

Le capital est composé de 6 649 047 actions ordinaires au nominal de 16 euros, entièrement libérées et représentant 106 385 milliers d'euros.

Nombre d'actions	Actions ordinaires	
	2011	2010
En circulation au 1 ^{er} janvier	6 649 047	6 649 047
Annulation		
EN CIRCULATION AU 31 DECEMBRE	6 649 047	6 649 047

	Actions auto-détenues	
	2011	2010
Au 1 ^{er} janvier	0	0
Rachat de la période	7 783	
Annulation		
EN CIRCULATION AU 31 DECEMBRE	7 783	0

⇒ *Réserves consolidées :*

	Montant au 31/12/11	Montant au 31/12/10
Réserve légale société mère	10 829	10 829
Réserve de la société mère après retraitement de consolidation	127 714	127 692
Quote part revenant au groupe des capitaux propres retraités de chacune des filiale, diminués de la valeur des titres détenus :		
- Filiales Gerflo et Somafre	2 908	2 478
- Sogara.	106 123	115 697
- Centros Comerciales Carrefour.	- 25 553	- 27 628
TOTAL	222 021	229 068

⇒ *Dividendes :*

Les dividendes suivants ont été décidés et versés par le groupe :

	Montant global (en milliers d'euros)	Dividende unitaire (en euros)
Dividendes versés en 2010	31 915	4,80
Dividendes versés en 2011	31 915	4,80

Après le 31 décembre 2011, le directoire a l'intention de procéder au versement d'un acompte sur dividende d'un montant de 7 euros.

Cet acompte sur dividende n'entraîne aucune conséquence fiscale.

4.10 Provisions à long terme :

	Montant au 31/12/10	Dotations	Reprises utilisées	Montant au 31/12/11
Provision pour départ en retraite	6 450	121		6 571
Provision pour médailles du travail	516		- 2	514
Provision pour impôt	38		- 14	24
TOTAL	7 004	121	- 16	7 109

Aucun mouvement sur ce poste n'a été enregistré au titre des opérations de regroupement d'entreprises.

⇒ Engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme

	Montant au 31/12/11	Montant au 31/12/10
Coûts des services rendus	294	280
Coût financier	250	256
Coût des services passés		- 63
Coût des prestations versées	- 423	- 150
Ecarts actuariels	0	0
Gains et pertes actuariels non reconnus	0	0

⇒ Données historiques des engagements de retraite

	2011	2010	2009	2008	2007
Valeur actualisée de l'engagement	6 571	6 450	6 127	5 602	5 172
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0	0	0
DEFICIT DU REGIME	6 571	6 450	6 127	5 602	5 172

⇒ Données historiques des hypothèses actuarielles

	2011	2010	2009	2008	2007
Ages de départ :	lorsque retraite à taux plein	lorsque retraite à taux plein	lorsque retraite à taux plein	lorsque retraite à taux plein	lorsque retraite à taux plein
Départ à l'initiative de l'employeur	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Départ à l'initiative des salariés	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux d'actualisation	4,50 %	4,50 %	4,90 %	5,25 %	5,25 %
Progression annuelle des salaires futurs	2,75 %	2,75 %	2,75 %	3,00 %	3,00 %
Taux de charges sociales	37 % - 43 %	37 % - 43 %	37 % - 43 %	37% - 43%	37% - 43%

4.11 Passifs financiers :

⇒ Echancier des passifs financiers

	Valeur au 31/12/2011	Plus 1an - moins 5 ans	Plus 5 ans	Valeur au 31/12/2010
Emprunts auprès des établissements de crédit	112	112	-	395
Dépôts et cautionnements reçus	313	313	-	328
TOTAL	425	425	0	723

4.12 Provisions à court terme :

	Valeur au 31/12/10	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/11
Provisions pour litiges	1 046	166	- 504	0	708
Provisions autres risques	0	0	0	0	0
TOTAL	1 046	166	- 504	0	708

Les litiges faisant l'objet d'une provision sont soit des litiges commerciaux soit des litiges sociaux.

4.13 Fournisseurs et autres créiteurs :

	31/12/11	31/12/10
Fournisseurs d'exploitation	54 521	55 693
Fournisseurs d'immobilisations	3 157	2 450
Dettes sociales et fiscales	20 881	21 638
Autres dettes	1 906	2 156
Produits constatés d'avance	7	7
TOTAL	80 472	81 944

Toutes les dettes fournisseurs et autres créiteurs présentent une échéance à moins d'un an.

4.14 Ventes hors taxes :

	31/12/11	31/12/10
Hypermarchés Carrefour	273 729	272 520
Supermarchés Carrefour Market	279 769	264 158
Entrepôts (ventes en gros)	277	542
Ristournes accordées aux clients	- 4 606	- 4 944
TOTAL	549 169	532 276

⇒ Décomposition par produits

	31/12/11	31/12/10
Produits de grande consommation	153 997	153 208
Produits frais	184 399	186 242
Produits non-alimentaires	71 787	74 340
Carburants	143 592	123 430
Ristournes accordées aux clients	- 4 606	- 4 944
TOTAL	549 169	532 276

4.15 Autres revenus :

	31/12/11	31/12/10
Revenus locatifs	2 135	2 065
Ventes de déchets	477	214
Autres produits	850	355
TOTAL	3 462	2 634

4.16 Prix de revient des ventes :

	31/12/11	31/12/10
Coût d'achat des marchandises vendues	422 705	407 057
Dépréciation des stocks	288	49
Dépréciation des créances clients	118	- 99
Coûts logistiques	12 923	12 776
TOTAL	436 034	419 783

4.17 Charges de personnel :

	31/12/11	31/12/10
Salaires et traitements	46 430	47 115
Charges sociales ⁽¹⁾	18 158	16 730
Provision départ à la retraite et médailles du travail	119	477
Provision litiges salariés	- 238	- 276
Personnel extérieur à l'entreprise	1 437	1 462
Charges de personnel (service logistique) incluses dans le prix de revient des ventes	- 6 675	- 6 413
TOTAL	59 231	59 095
⁽¹⁾ dont cotisations aux régimes de retraite	2 837	2 757
EFFECTIF A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 020	2 047

4.18 Amortissements et pertes de valeur :

	31/12/11	31/12/10
Amortissements sur immobilisations incorporelles	501	240
Amortissements sur immobilisations corporelles	13 120	12 981
- Amortissements inclus dans le prix de revient des ventes (§ 4.16)	- 1 441	- 1 279
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	12 180	11 942
Provisions	0	0
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	12 180	11 942

4.19 Autres produits et charges :

	31/12/11	31/12/10
Autre produits :		
Produits de cession d'actifs immobilisés	195	465
Autres produits opérationnels	0	4
Reprises de provisions pour pertes de valeur	114	87
TOTAL	309	556
Autre charges :		
Valeurs comptables nettes des actifs immobilisés cédés	100	108
Autres charges opérationnelles	40	177
Dotations aux provisions pour pertes de valeur	19	83
TOTAL	159	368

4.20 Autres produits et charges opérationnels :

	31/12/11	31/12/10
Autres produits	0	0
TOTAL	0	0
Autres charges		
Autres charges liées à l'offre publique	1 908	0
TOTAL	1 908	0

4.21 Résultat financier :

	31/12/11	31/12/10
Produits financiers :		
Intérêts sur placements à court terme	844	331
Produits de cession de valeurs mobilières de placement	80	115
Reprises de provisions pour pertes de valeur	0	0
TOTAL	924	446
Charges financières :		
Intérêts et charges	24	36
Dotations aux provisions pour pertes de valeur	30	0
Autres charges financières	0	0
TOTAL	54	36
RESULTAT FINANCIER	870	410

4.22 Charge d'impôt :

	31/12/11	31/12/10
Impôt figurant dans les comptes sociaux	3 880	3 403
Impôt né de la fiscalité différée	- 923	326
Impôt différé lié à la CVAE	- 126	- 119
Cotisation sur la Valeur Ajoutée de Entreprises (CVAE)	1 567	1 439
IMPOT SUR LES RESULTATS	4 398	5 049
Preuve d'impôt :		
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	9 022	10 813
Comptabilisation de la CVAE en impôt	1 567	1 439
Résultat avant impôt des sociétés intégrées corrigé	7 455	9 374
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour la société mère	2 691	3 227
Impact des charges définitivement non déductibles ⁽¹⁾	1 119	819
Impact des produits non soumis à taxation	-	-
Impact de la CVAE reclassée en impôt	1 441	1 320
Activation des déficits dans les comptes consolidés	- 172	172
Crédits d'impôts et autres impôts	- 692	- 489
Incidence changement de taux	11	
CHARGE D'IMPOT EFFECTIVE	4 398	5 049
⁽¹⁾ dont charge fiscale sur dividende Sogara	491	468

⇒ Solde d'impôts différés

	31/12/10	Incidence résultat	Variation de périmètre	31/12/11
Impôts différés - Actif	0			0
Impôts différés - Passif	- 2 868	- 517		- 3 385
SOLDE NET D'IMPOT DIFFERES	- 2 868	- 517	0	- 3 385

⇒ Répartition par nature d'impôt

	31/12/10	Incidence résultat	Variation de périmètre	31/12/11
Impôts différés / différences temporaires	2 072	271		2 343
Impôts différés / retraitements fiscaux et d'harmonisation	- 4 551	- 793		- 5 344
Impôts différés / écarts d'évaluation	- 390	5		- 385
Activation de reports déficitaires	0			0
SOLDE NET D'IMPOTS DIFFERES	- 2 868	- 517	0	- 3 385

Il n'y a pas de pertes fiscales ou crédit d'impôt pour lesquels un impôt différé n'aurait pas été comptabilisé.

5. - Autres informations.

5.1 - Parties liées

5.1.1 Prêts aux mandataires sociaux :

Néant.

5.1.2 Rémunérations des dirigeants :

En complément de leurs salaires, le groupe accorde des avantages en nature aux dirigeants. Par ailleurs, des indemnités de départ à la retraite pour les membres du directoire sont prévues.

	2011	2010
Avantages à court terme ⁽¹⁾	1 056	866
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail ⁽²⁾	616	883
Autres avantages à long terme	0	0
Paiements fondés sur des actions	0	0
TOTAL	1 672	1 749

⁽¹⁾ ces chiffres correspondent aux rémunérations brutes versées (indemnité de départ comprise en 2011)

⁽²⁾ cet engagement est compris dans la provision long terme « Provision pour départ en retraite » ; il est chiffré charges sociales incluses

5.1.3 Transactions avec les membres du directoire et du conseil de surveillance :

Un membre du conseil de surveillance possède une entreprise viticole qui a réalisé des transactions avec le Groupe au cours de l'exercice (ventes de marchandises).

Les montants des transactions et soldes bilantiels relatifs à ces opérations sont non significatifs.

Les termes et conditions de ces transactions n'ont pas été plus favorables que ceux des transactions similaires réalisées avec des entités non liées aux dirigeants et soumises à des conditions de concurrence normales.

5.1.4 Autres transactions avec les parties liées :

Les transactions et soldes avec Sogara et Centros Comerciales Carrefour correspondent à des ventes et achats en gros pour les montants ci-dessous :

	Transactions de l'exercice		Soldes au 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Ventes à Sogara	0	230	0	0
Achats à Sogara	0	0	0	0
Achats à Centros Comerciales Carrefour (Socomo)	376	275	10	23

5.2 – Honoraires des commissaires aux comptes

	AUDIAL		FIGEOR	
	2011	2010	2011	2010
⇒ Au titre de la mission de contrôle légal des comptes				
• Société mère	120 900	119 892	120 900	119 892
• Filiales intégrées globalement			7 600	7 600
⇒ Autres diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes				
• Société mère	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
TOTAL	120 900	119 892	128 500	127 492

5.3 – Actifs et passifs éventuels

⇒ Société mère et filiales contrôlées

Il n'y a pas d'actifs éventuels ou de passifs éventuels significatifs identifiés à la clôture de l'exercice.

⇒ Entreprises associées et co-entreprises

Il n'y a pas d'actifs éventuels ou de passifs éventuels significatifs identifiés à la clôture de l'exercice pour lesquels la société mère serait conjointement et solidairement responsable.

5.4 – Gestion du risque financier

⇒ Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative en raison du très faible volume des ventes à des clients qui bénéficient de conditions de paiement à crédit et du suivi régulier de leur solde.

Pour les placements, le groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant uniquement dans des titres liquides, à caractère monétaire, et dont l'exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces instruments (cf § 4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie).

⇒ Risque de taux d'intérêt

Le groupe n'est pas exposé au risque de taux car son endettement est très faible. Les lignes d'endettement ne font pas l'objet de couverture.

Par ailleurs, le groupe ne dispose pas d'actifs financiers à taux variable à la clôture de l'exercice.

⇒ *Risque de change*

Le risque de change est très limité car la quasi-totalité des opérations commerciales et financières du groupe est réalisée en euros. Il n'existe pas d'opérations de couverture.

⇒ *Instruments de garantie*

Le groupe n'a pas donné d'actifs financiers en garantie de passifs ou de passifs éventuels. De même, le groupe ne détient aucune garantie (actif financier ou non financier) qu'il serait autorisé à vendre ou à redonner en garantie.

⇒ *Risque sur actions*

Occasionnellement, le groupe achète ses propres actions sur le marché boursier. Ces actions sont destinées à être annulées ou conservées pour les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Cette procédure ne présente aucun risque dans la mesure où ces actions sont destinées à être annulées.

⇒ *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes à leur échéance.

Ce risque est estimé limité en raison du faible endettement du groupe, des lignes de crédit bancaire et des liquidités suffisantes permettant de faire face aux dépenses opérationnelles.

Grâce à cette situation favorable, il n'existe pas d'incertitudes sur la continuité d'exploitation de la société malgré la crise financière en cours.

5.5 – Engagements hors bilan

	31/12/11	31/12/10
Engagements donnés :		
Engagements liés aux contrats de location ⁽¹⁾ :	5 304	4 863
A moins d'un an	1 257	1 308
Entre 1 an et 5 ans	1 998	1 379
Plus de 5 ans	2 049	2 176
Total	5 304	4 863
Engagements d'achats et de travaux immobiliers	930	4 120
Cautions données	0	0
Nantissements sur immobilisations, stocks	0	0
TOTAL	6 234	8 983
Droits individuels à la formation acquis par les salariés et non exercés à la clôture de l'exercice (en nombre d'heures)	188 844	180 709
Engagements reçus :		
Loyers de galeries marchandes à recevoir ⁽¹⁾ :	10 701	9 701
A moins d'un an	2 055	1 870
Entre 1 an et 5 ans	5 816	5 682
Plus de 5 ans	2 830	2 149
Total	10 701	9 701
Cautions reçues	0	185
TOTAL	10 701	9 886
Montant des loyers de galeries marchandes reçus	1 992	1 897

⁽¹⁾ Ces locations sont soumises à la réglementation des baux commerciaux.

5.6 – Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture, ayant une incidence sur les comptes de l'exercice 2011, n'est intervenu.

6. Comptes Sogara.

(En milliers d'euros)

1. Etat résumé de situation financière :

Actif	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations corporelles	173 027	160 752
Immobilisations incorporelles	58 118	57 732
Immeubles de placement	0	0
Participation Centros Comerciales Carrefour	128 181	128 181
Actifs financiers	130	82
Actifs d'impôts différés	11 649	5 838
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	371 105	352 585
Stocks de marchandises	122 826	108 146
Clients et autres débiteurs ⁽¹⁾	124 363	195 930
Autres actifs financiers	0	0
Créance d'impôt courant	7 409	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 710	12 078
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	274 768	316 154
TOTAL DES ACTIFS	645 873	668 739
⁽¹⁾ Dont trésorerie placée en compte courant Carrefour	74 243	155 167

Passif	31/12/2011	31/12/2010
Capital social	25 000	25 000
Prime d'émission	68 157	68 157
Réserves	230 133	249 281
Résultats	28 912	24 222
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	352 202	366 660
Provisions à long terme	27 130	26 026
Passifs financiers	638	344
Impôts différés	1 089	1 160
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	28 857	27 530
Découverts bancaires	0	552
Provisions à court terme	14 303	15 072
Dettes d'impôt	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	250 511	258 925
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	264 814	274 549
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	645 873	668 739

2. Compte de résultat résumé:

(hors dividende Centros Comerciales Carrefour)	31/12/2011	31/12/2010
Ventes hors taxes	1 362 713	1 387 075
Autres revenus	5 366	4 815
Prix de revient des ventes	- 1 104 297	- 1 105 819
REVENU COMMERCIAL	263 782	286 071
Charges de personnel	- 157 191	- 156 606
Charges externes	- 66 099	- 62 338
Impôts et taxes	- 15 015	- 14 821
Amortissements et provisions	- 20 954	- 19 834
Autres produits opérationnels courants	56	14
Autres charges opérationnelles courantes	-74	- 107
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	4 505	32 379
Autres produits opérationnels	0	⁽¹⁾ 5 542
Autres charges opérationnelles	⁽²⁾ - 8 951	- 2 388
RESULTAT OPERATIONNEL	- 4 446	35 533
Produits financiers	1 061	672
Charges financières	- 119	- 580
RESULTAT FINANCIER	942	92
RESULTAT AVANT IMPOT	- 3 504	35 625
Charge d'impôt	⁽³⁾ + 32 416	- 11 403
RESULTAT NET	28 912	24 222
⁽¹⁾ plus value de cession sur les stands financiers	0	5 542
⁽²⁾ dont provision pour risque fiscal	- 5 925	0
⁽³⁾ dont CVAE reclassée en charge d'impôt	- 3 476	- 3 514
dont remboursement de la retenue à la source sur le dividende Centros Comerciales Carrefour	32 474	0

7. Comptes Centros Comerciales Carrefour.

(En milliers d'euros)

1. Etat résumé de situation financière :

Actif	31/12/2011	31/12/2010 Reclassé	31/12/2010 Publié
Immobilisations corporelles	1 891 861	1 806 397	1 806 397
Immobilisations incorporelles	278 815	289 098	289 098
Immeubles de placement	76 660	93 668	93 668
Participations dans les entreprises associées	46 281	23 002	23 002
Actifs financiers	54 930	52 963	52 963
Actifs d'impôts différés	33 964	32 145	32 145
Autres actifs financiers non courants	387 268	433 344	-
4TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	2 769 779	2 730 617	2 297 273
Stocks de marchandises	809 183	853 330	853 330
Clients et autres débiteurs	1 070 055	979 589	1 413 267
Autres actifs financiers	608 383	681 649	681 315
Créance d'impôt courant	43 309	50 991	50 991
Trésorerie et équivalents de trésorerie	110 901	98 365	98 365
Autres actifs courants	21 421	15 121	15 121
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	2 663 252	2 679 045	3 112 289
TOTAL DES ACTIFS	5 433 031	5 409 662	5 409 662

Capitaux propres	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2010
Capital social	196 822	196 822	196 822
Autres réserves	64 862	64 651	64 651
Réserves consolidées	817 154	812 970	812 970
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE	1 078 838	1 074 443	1 074 443
Intérêts minoritaires	82 213	74 294	74 294
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 161 051	1 148 737	1 148 737
Provisions à long terme	107 190	107 472	107 472
Passifs financiers	910 414	979 444	865 753
Autres passifs non courants	18 799	11 744	-
Impôts différés	152 618	106 636	106 636
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 189 021	1 205 296	1 079 861
Découverts bancaires	45 799	35 273	34 431
Emprunts et dettes financières	375 401	593 172	-
Provisions à court terme.	1 695	12 519	12 519
Dettes d'impôt	77 092	91 262	91 262
Fournisseurs et autres créditeurs	2 384 959	2 165 389	2 883 996
Autres passifs courants	198 013	158 014	158 856
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	3 082 959	3 055 629	3 181 064
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	5 433 031	5 409 662	5 409 662

2. Compte de résultat résumé :

	31/12/2011	31/12/2010
Ventes hors taxes	8 351 388	8 650 314
Autres revenus	317 743	314 477
Prix de revient des ventes	- 6 676 957	- 6 926 770
REVENU COMMERCIAL	1 992 174	2 038 021
Charges de personnel	- 778 685	- 774 193
Autres charges	- 649 500	- 645 836
Amortissements et provisions	- 184 089	- 186 858
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	379 900	431 134
Autres produits opérationnels	-	-
Autres charges opérationnelles	- 102 637	- 82 687
RESULTAT OPERATIONNEL	277 263	348 447
Produits financiers	6 094	9 702
Charges financières	- 50 308	- 62 505
RESULTAT FINANCIER	- 44 214	- 52 803
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1 474	892
RESULTAT AVANT IMPOT	234 523	296 536
Charge d'impôt	- 64 655	- 91 424
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES	169 868	205 112
Résultat net des activités arrêtées	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE	169 868	205 112
Intérêts minoritaires	- 27 314	- 16 547
RESULTAT NET PART DU GROUPE	142 554	188 565

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Guyenne et Gascogne SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de l'arrêté de ses comptes consolidés, le groupe Guyenne et Gascogne SA est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment :

- La valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles. Les notes 3.3.2 et 3.3.3 de l'annexe prévoient les modalités d'évaluation et de dépréciation de ces actifs ;
- La comptabilisation des provisions commentée à la note 3.3.8 de l'annexe ;
- La valorisation des avantages du personnel présentée à la note 3.3.9 de l'annexe.

Pour l'ensemble des éléments ci-dessus, nous avons vérifié le caractère approprié des principes et méthodes comptables appliqués.

Nos travaux ont par ailleurs consisté à apprécier les données, les hypothèses et le caractère raisonnable sur lesquels se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le groupe Guyenne et Guyenne, à

comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la documentation disponible.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Mérignac, le 20 mars 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FIGEOR
Michel
CHARPENTIER
Associé

**AUDIAL Expertise &
Conseil**
Esmeralda GONZALEZ
Associée

COMPTES SOCIAUX

1. Bilan.

(En milliers d'euros)

Actif	Note	2011			2010
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles		40 266	9 837	30 429	29 734
Immobilisations corporelles		290 641	167 063	123 578	124 462
Immobilisations financières		77 432	0	77 432	76 900
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	2.1	408 339	176 900	231 439	231 096
Stocks :					
Approvisionnements		18	0	18	39
Marchandises	2.2	44 488	1 111	43 377	40 934
Créances :					
Clients et comptes rattachés	2.3	551	174	377	227
Autres créances	2.3	27 088	359	26 729	29 686
Divers :					
Valeurs mobilières de placement	2.4	33 617	0	33 617	30 840
Disponibilités		25 256	0	25 256	22 197
Charges constatées d'avance	2.3	539	0	539	572
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		131 557	1 644	129 913	124 495
TOTAL GENERAL		539 896	178 544	361 352	355 591

Passif	Note	2011	2010
Capital social	2.6	106 385	106 385
Prime d'émission		659	659
Réserve légale		10 829	10 829
Autres réserves		73 046	73 046
Report à nouveau		19 332	20 210
Résultat de l'exercice		30 466	31 037
Provisions réglementées	2.7	12 539	11 031
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2.5	253 256	253 197
Provisions pour risques		708	1 046
Provisions pour charges		7 328	7 255
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.7	8 036	8 301
Dettes financières :			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12 967	6 092
Emprunts et dettes financières divers	2.8	6 513	6 091
Dettes d'exploitation :			
Fournisseurs et comptes rattachés		54 521	55 692
Dettes fiscales et sociales		20 999	21 617
Dettes diverses :			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 157	2 450
Autres dettes diverses		1 896	2 144
TOTAL DES DETTES	2.9	100 053	94 086
Produits constatés d'avance		7	7
TOTAL GENERAL		361 352	355 591

2. Compte de résultat.

(En milliers d'euros)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
Ventes de marchandises	2.10	549 169	532 276
Production vendue (biens et services)	2.11	3 433	3 103
Autres produits	2.12	776	368
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2.13	1 810	2 136
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		555 188	537 883
Achats consommés		422 727	407 130
Autres achats et charges externes		35 841	35 502
Impôts, taxes et versements assimilés		8 906	8 438
Charges de personnel		64 563	64 094
Dotations aux amortissements sur immobilisations		13 554	13 076
Dotations aux provisions sur actif circulant		1 244	895
Dotations aux provisions pour risques et charges		285	627
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		547 120	529 762
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 068	8 121
Quote-part de résultat des opérations faites en commun		- 49	-
Produits financiers de participations	2.15	27 219	27 219
Autres produits financiers		1 025	526
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		28 195	27 745
Dotations financières aux amortissements et provisions		0	48
Intérêts et charges assimilés		105	68
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		105	116
RESULTAT FINANCIER		28 090	27 629
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		36 158	35 750
Produits exceptionnels		532	721
Charges exceptionnelles		4 145	2 261
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2.16	- 3 613	- 1 540
Impôt sur les bénéfices	2.17	- 2 079	- 3 173
RESULTAT DE L'EXERCICE		30 466	31 037

3. Tableau de trésorerie.

(En milliers d'euros)

	31/12/2011	31/12/2010
Bénéfice net	30 466	31 037
Dotations aux amortissements	13 573	13 105
Variation des provisions	1 244	1 866
Résultat de cession des immobilisations	- 95	- 357
AUTOFINANCEMENT	45 188	45 651
Variation du besoin en fonds de roulement	- 1 104	6 100
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	44 084	51 751
Acquisition d'immobilisations	- 13 484	- 15 275
Titres de participation	0	- 8
Cession d'immobilisations	195	449
Cession de titres immobilisés	30	0
Variation des créances sur immobilisations	0	2 485
Variation des dettes sur immobilisations	707	171
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	- 12 552	- 12 178
Dividende versé	- 31 915	- 31 915
Remboursement d'emprunts	- 295	0
Acquisition d'actions propres	- 616	0
Prêts accordés et dépôts versés	- 44	- 34
Encaissement sur prêts	97	38
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	- 32 773	- 31 911
Variation de la trésorerie	- 1 241	7 662
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	47 147	39 485
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	45 906	47 147

4. Participations.

(En milliers d'euros)

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation	Quote-part du capital	Valeur des titres	Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat du dernier exercice	Dividende encaissé par Guyenne et Gascogne
Sogara SAS 1, rue Jean Mermoz ZAE Saint Guénault 91002 Evry Siren : 662 720 341	25 000	269 928	50,00 %	58 067			39 109	78 449	27 219
Gerflo SA 60, quai Mousserolles 64100 Bayonne Siren : 344 895 206	959	4 890	99,96 %	14 762			632	298	
Somafre SA 60, quai Mousserolles 64100 Bayonne Siren : 388 091 217	48	451	99,90 %	3 845			118	77	

5. Annexe aux comptes sociaux.

(En milliers d'euros)

1. – Règles et méthodes comptables.

1.1 – Principes comptables :

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

1.2 – Immobilisations incorporelles :

Les fonds commerciaux ont été soit acquis, soit apportés à la société à l'occasion de l'absorption des filiales. Ces fonds ne sont pas amortis ; ils font cependant l'objet d'une provision pour dépréciation si nécessaire, leur valeur étant estimée au niveau de chaque hypermarché ou de chaque groupe de supermarchés (3 zones définies) et appréciée en fonction du chiffre d'affaires réalisé.

Les logiciels sont amortis sur une durée de trois à cinq ans.

1.3 – Immobilisations corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'acquisition inclus à compter du 1^{er} janvier 2005), ou à leur valeur d'apport, à l'exception de celles acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée normale d'utilisation :

Constructions gros œuvre	40 ans
Autres constructions	10 et 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques	5 à 8 ans
Matériel et outillage	3 à 6 ans
Matériel de transport	4 à 6 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les immobilisations sont amorties suivant le seul mode linéaire.

1.4 – Immobilisations financières :

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition, sauf pour la participation dans Sogara qui a été modifiée à l'occasion de la réévaluation légale au 31 décembre 1976. Ils font l'objet, éventuellement, d'une provision pour dépréciation tenant compte de la situation nette corrigée à la clôture de l'exercice et des perspectives de la société considérée.

1.5 – Stocks :

La valeur brute des stocks constitués principalement de marchandises comprend le coût d'achat et les coûts logistiques sous déduction des avantages différés.

Le coût d'achat correspond au dernier prix facturé ; compte tenu de leur rotation rapide, cette valorisation est proche de la méthode « premier entré - premier sorti ».

Les coûts logistiques incluent tous les frais jusqu'à la livraison des produits aux magasins.

Les avantages différés reprennent les ristournes ainsi que les services facturés aux fournisseurs.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur de marché à la clôture de l'exercice.

1.6 – Provisions réglementées :

Ce poste correspond aux amortissements dérogatoires. Il enregistre essentiellement l'écart d'amortissement entre le calcul comptable et le calcul fiscal.

1.7 – Provisions pour risques et charges :

Le poste provisions pour risques correspond à des procédures contentieuses à caractère commercial et prud'homal.

Les provisions pour charges concernent les engagements de départ à la retraite, les engagements de médailles du travail et des impôts à décaissement différé.

Les engagements de retraite et de médailles du travail sont évalués par un actuair e indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées, cette obligation finale est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- départs en retraite à l'initiative des salariés,
- âge de départ : dès que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein avec prise en compte de l'âge minimal introduit par la réforme des retraites 2010 et du décret 2011,
- taux de rotation décroissant par tranche d'âge,
- table de mortalité : INSEE 2004-2006,
- progression annuelle des salaires futurs : 2,75 % (inflation comprise),
- taux de charges sociales : de 37 à 43 % selon les catégories de salariés,
- taux d'actualisation : 4,50 %.

En matière de médailles du travail, la société a évalué cet engagement selon les mêmes méthodes que pour les prestations de retraite. Le taux de revalorisation retenu est de 2%.

2. – Notes sur les comptes sociaux. (en milliers d'euros)

2.1 – Etat de l'actif immobilisé :

Valeurs brutes	Valeur brute 31/12/10	Virement s poste à poste	Augmentation	Cessions, mises au rebut	Valeur brute 31/12/11
Logiciels	9 829		2 135	60	11 904
Fonds commerciaux	28 209				28 209
Autres immobilisations incorporelles	1 091	- 1 693	755		153
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 129	- 1 693	2 890	60	40 266
Terrains	38 538		1 653	158	40 033
Constructions	168 309		6 577	631	174 255
Installations techniques, matériel et outillage	68 657		3 488	3 317	68 828
Autres immobilisations corporelles	6 764		240	377	6 627
Immobilisations en cours	569	- 550	879		898
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	282 837	- 550	12 837	4 483	290 641
Participations	76 704			30	76 674
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres titres immobilisés	50				50
Prêts	72		43	97	18
Autres immobilisations financières	74		⁽¹⁾ 617	1	690
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	76 900	0	660	128	77 432
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	398 866	- 2 243	16 387	4 671	408 339

⁽¹⁾ la société a racheté 7 783 actions Guyenne et Gascogne au cours moyen de 79,18 euros

Amortissements et provisions	Amortissements et provisions 31/12/10	Augmentation, dotations de l'exercice	Diminution, cessions, mises hors service	Reprises de provision	Amortissements 31/12/11
Logiciels	9 304	493	59		9 738
Autres immobilisations incorporelles	91	8			99
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 395	501	59	0	9 837
Terrains	13 992	1 106	80		15 018
Constructions	88 740	6 503	631		94 612
Installations techniques, matériel et outillage	49 903	5 087	3 316		51 674
Autres immobilisations corporelles	5 740	376	357		5 759
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	158 375	13 072	4 384	0	167 063
Titres de participation	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0			0
TOTAL	167 770	13 573	4 443	0	176 900
Dotations linéaires		13 554			
Dotations financières					
Dotations exceptionnelles		19			
Soit dotation globale de l'exercice		13 573			

2.2 – Stocks de marchandises :

	Valeur au 31/12/11	Valeur au 31/12/10
Valeurs brutes	44 488	41 757
Décote	- 1 111	- 823
VALEURS NETTES	43 377	40 934

Les stocks au 31 décembre 2011 ont été évalués comme indiqué en note 1.5 des règles et méthodes comptables.

2.3 – Créances :

	Valeur brute	Moins d'un an	Plus d'un an	Provision	Valeur nette 31/12/11	Valeur nette 31/12/10
Clients et comptes rattachés	551	551		174	377	227
Fournisseurs (ristournes et avoirs à recevoir)	20 537	20 537			20 537	21 254
Créances sociales et fiscales	2 457	2 457			2 457	4 676
Comptes courants des filiales	2	2			2	2
Créances sur immobilisations	1 200	1 200			1 200	1 200
Autres créances	2 892	2 892		359	2 533	2 554
TOTAL DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	27 639	27 639	0	533	27 106	29 913
Charges constatées d'avance	539	512	27		539	572
TOTAL GENERAL.	28 178	28 151	27	533	27 645	30 485

Postes du bilan où sont inclus des produits à recevoir	31/12/11	31/12/10
Clients et comptes rattachés	33	24
Fournisseurs (ristournes et avoirs à recevoir)	19 524	20 719
Créances sociales et fiscales	0	704
Autres créances	471	214
TOTAL GENERAL	20 028	21 661

2.4 – Valeurs mobilières de placement :

	31/12/11		31/12/10	
	Valeur comptable	Valeur boursière	Valeur comptable	Valeur boursière
Sicav monétaires	0	0	0	0
Billets de trésorerie	33 000	33 000	30 700	30 700
SOUS TOTAL	33 000	33 000	30 700	30 700
Intérêts courus	617		140	
TOTAL.	33 617		30 840	

2.5 – Evolution des capitaux propres :

Situation nette au 31 décembre 2010	222 160
Bénéfice de l'exercice 2010	31 037
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2010	253 197
Distribution dividende	- 31 915
Provisions réglementées	1 508
Bénéfice exercice 2011	30 466
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2011	253 256

2.6 – Composition du capital social :

Le capital est composé de 6 649 047 actions de 16 euros nominal.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions inscrites sous la forme nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

La société détient 7 783 actions Guyenne et Gascogne qu'elle a acquises au cours de l'exercice 2011.

2.7 – Etat des provisions :

	Montant au 31/12/10	Augmentation, dotations de l'exercice	Diminution, reprises de l'exercice	Montant au 31/12/11
Amortissements dérogatoires	11 031	1 705	197	12 539
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	11 031	1 705	197	12 539
Pour risques ⁽¹⁾	1 046	166	504	708
Pour charges (engagements de retraite)	6 452	119		6 571
Pour charges (médailles du travail)	514	0		514
Pour impôts ⁽²⁾	252		32	220
Pour impôts ⁽³⁾	37		14	23
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 301	285	550	8 036

⁽¹⁾ dont 325 de reprise de provision devenue sans objet

⁽²⁾ impôt sur la plus-value de fusion des filiales absorbées en 2004

⁽³⁾ impôt sur la plus-value relative aux immobilisations détruites lors de l'incendie du siège social en 2003

2.8 – Emprunts et dettes financières diverses :

	31/12/11	31/12/10
Comptes courants des filiales Gerflo et Somafre	6 200	5 764
Autres dettes	313	327
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	6 513	6 091

2.9 – Etat des dettes :

	Montant brut	Degré de liquidité			Montant au 31/12/2010
		Un an au plus	Un à cinq ans	Plus de cinq ans	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 967	12 967			6 092
Emprunts et dettes financières divers	6 513	6 200	313		6 091
Fournisseurs et comptes rattachés	54 521	54 521			55 692
Dettes fiscales et sociales	20 999	20 999			21 617
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 157	3 157			2 450
Autres dettes diverses	1 896	1 896			2 144
TOTAL DES DETTES	100 053	99 740	313	0	94 086

Postes du bilan où sont incluses des charges à payer	31/12/11	31/12/10
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	138	189
Fournisseurs et comptes rattachés	11 313	12 808
Dettes fiscales et sociales	12 241	13 892
Autres dettes diverses	1 083	1 481
TOTAL GENERAL.	24 775	28 370

2.10 – Ventilation des ventes hors taxes par type d'activité :

	31/12/11	31/12/10
Hypermarchés	273 729	272 520
Supermarchés	279 769	264 158
Entrepôts (ventes en gros)	277	542
RECETTES BRUTES	553 775	537 220
Réductions sur ventes accordées	- 4 606	- 4 944
RECETTES NETTES	549 169	532 276

2.11 – Production vendue (biens et services) :

	31/12/11	31/12/10
Loyers galeries marchandes (charges locatives incluses)	2 499	2 415
Commissions perçues	265	298
Ventes de déchets	477	214
Produits divers	192	176
TOTAL PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 433	3 103

2.12 – Autres produits :

	31/12/11	31/12/10
Subventions d'exploitation	289	347
Produits de gestion courante	487	21
TOTAL	776	368

2.13 – Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges :

	31/12/11	31/12/10
Reprises de provisions d'exploitation	1 242	1 443
Transfert de charges	568	693
TOTAL	1 810	2 136

2.14 – Profits sur exercices précédents :

	31/12/11	31/12/10
Avantages différés	1 352	344
Produits divers	469	11
Dégrèvement taxe vidéogrammes	0	8
Dégrèvement taxe équarrissage	48	0
Crédit d'impôt apprentissage	5	0
Dégrèvement taxes foncières	0	81
TOTAL	1 874	444

2.15 – Résultat financier :

	31/12/11	31/12/10
Les produits financiers de participation correspondent au dividende reçu de :		
Sogara	27 219	27 219

2.16 – Résultat exceptionnel :

	31/12/11	31/12/10
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	58	101
Sur opérations en capital ⁽¹⁾	225	449
Sur reprises de provisions et transferts de charges ⁽²⁾	249	171
TOTAL	532	721
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion ⁽³⁾	2 291	306
Sur opérations en capital ⁽⁴⁾	130	92
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions ⁽⁵⁾	1 724	1 863
TOTAL	4 145	2 261
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 3 613	- 1 540
⁽¹⁾ dont prix de cession d'immobilisations	225	449
⁽²⁾ dont reprise sur amortissements dérogatoires liée aux constructions « gros œuvre »	197	98
⁽³⁾ dont frais liés à l'offre publique	1 908	
⁽⁴⁾ dont valeurs des immobilisations cédées	131	92
⁽⁵⁾ dont dotation aux amortissements dérogatoires liée aux constructions « gros œuvre »	1 705	1 827

2.17 – Calcul de l'impôt sur les bénéfices :

	31/12/11		31/12/10	
	Résultat imposable	Impôt	Résultat imposable	impôt
Résultat courant comptable	36 158		35 750	
Réintégrations	4 649		4 520	
Déductions	- 3 789		- 2 313	
Dividende Sogara	- 27 219		- 27 219	
Quote-part de frais et charges sur dividende Sogara	1 361		1 361	
BASE IMPOSABLE SUR RESULTAT COURANT	11 160	3 956	12 099	4 123
Résultat exceptionnel	- 3 613		- 1 576	
Réintégrations	39		88	
BASE IMPOSABLE SUR RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 3 574	- 1 267	- 1 488	- 507
Réduction d'impôt dons aux œuvres		- 610		- 443
TOTAL IS A PAYER		2 079		3 173

2.18 – Allègement de la dette future d'impôt :

Nature des différences temporaires	31/12/11	31/12/10
Abattement sur stocks marchandises	926	894
Contribution sociale de solidarité (CSG)	886	860
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	1 593	1 529
TOTAL	3 405	3 283
Allègement de la dette future d'impôt	1 230	1 130

3. – Autres informations (en milliers d'euros)

3.1 – Engagements hors bilan :

	31/12/11	31/12/10
Engagements donnés :		
Engagements liés aux contrats de location	5 304	4 863
Engagements d'achats et travaux immobiliers	930	4 120
Cautions données	0	0
TOTAL	6 234	8 983
Droits individuels à la formation acquis par les salariés et non exercés à la clôture de l'exercice	188 844 heures	180 709 heures
Engagements reçus :		
Loyers de galeries marchandes à recevoir	10 701	9 701
Cautions reçues	0	185
TOTAL	10 701	9 886

3.2 – Comptes consolidés :

Guyenne et Gascogne présente des comptes consolidés.

3.3 – Postes du bilan concernant les sociétés du groupe :

	31/12/11	31/12/10
Actif :		
Participations	76 674	76 704
Clients	0	0
Autres créances	0	0
Passif :		
Emprunts et dettes financières divers	6 200	5 764
Fournisseurs	4	6

3.4 – Titres immobilisés :

	Nombre d'actions	Pourcentage détenu	Valeur brute	Valeur nette
Participations :				
Sogara SAS	800 553	50,00 %	58 067	58 067
Sogara France SAS	1	NS	0	0
Gerflo SA	59 912	99,96 %	14 762	14 762
Somafre SA	2 997	99,90 %	3 845	3 845
TOTAL			76 674	76 674
Autres titres immobilisés :				
Herrikoa	11 000	NS	28	28
Aquitaine création Investissement	150	NS	22	22
TOTAL			50	50

3.5 – Effectif au 31 décembre :

	31/12/11	31/12/10
Cadres	172	172
Agents de maîtrise et techniciens.	276	272
Employés et ouvriers	1 572	1 603
TOTAL	2 020	2 047

3.6 – Rémunérations des dirigeants :

En milliers d'euros	2011	2010
Les rémunérations versées aux membres du directoire et du conseil de surveillance s'élèvent à	1 056	866
Dont au titre des jetons de présence	120	120

6. Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

(chiffres en euros)

	2011	2010	2009	2008	2007
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :					
Capital social	106 384 752	106 384 752	106 384 752	108 293 360	108 293 360
Nombre d'actions émises	6 649 047	6 649 047	6 649 047	6 768 335	6 768 335
Nominal de l'action	16	16	16	16	16
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES :					
Chiffre d'affaires hors taxes	549 169 153	532 275 774	515 197 807	516 311 491	496 031 168
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	48 406 833	49 398 450	48 171 070	110 742 944	45 475 461
Impôt sur les bénéfices	2 079 419	3 173 123	2 842 543	828 724	747 630
Résultat après impôt, amortissements et provisions	30 466 268	31 037 171	29 775 281	94 740 620	30 870 288
Montant des bénéfices distribués	⁽¹⁾ 46 543 329	31 915 426	31 915 426	86 634 688	23 689 172
RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION :					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	6,97	6,95	6,82	16,24	6,61
Résultat après impôt, amortissements et provisions	4,58	4,67	4,48	14,00	4,56
Dividende versé à chaque action	⁽¹⁾ 7,00	4,80	4,80	12,80	3,50
PERSONNEL :					
Nombre de salariés	2 020	2 047	2 084	2 121	2 113
Montant de la masse salariale	45 080 331	44 285 252	44 288 067	43 500 765	41 055 880
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	18 157 801	16 730 103	16 669 424	15 378 788	14 306 657

⁽¹⁾ Proposition d'acompte sur dividende formulée par le directoire.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GUYENNE ET GASCOGNE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de l'arrêté de ses comptes, la Société Guyenne et Gascogne SA est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur de certains postes d'actif, de passif, de produits et charges, dont :

- actifs immobilisés incorporels : la note 1.2. de l'annexe expose les modalités de calcul de la dépréciation éventuelle ;
- titres de participation tels que mentionnés à la note 1.4. Immobilisations financières de l'annexe ;
- valorisation des stocks tels que décrits dans la note 1.5 de l'annexe ;
- estimation des ristournes et avoirs à recevoir des fournisseurs figurant à la note 2.3 de l'annexe ;
- provision pour engagements de retraite et avantages au personnel : les hypothèses retenues et modalités de calcul sont exposées à la note 1.7 de l'annexe.

Pour l'ensemble des éléments indiqués ci-dessus, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables suivies et des informations données dans les notes annexes ; nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci, la comparaison avec les périodes précédentes ainsi que la documentation disponible et nous avons procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Mérignac, le 20 mars 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FIGEOR
Michel
CHARPENTIER
Associé

**AUDIAL Expertise &
Conseil**
Esmeralda GONZALEZ
Associée

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé et a donné lieu à exécution.

Personne concernée : Jean BOUTSOQUE, membre du directoire jusqu'au 31 octobre 2011.

Nature et objet : Engagement de verser une indemnité de départ au profit des membres du directoire lors de la cessation du mandat ouvrant droit à pension de retraite.

Modalités : Monsieur BOUTSOQUE a perçu une indemnité de départ lors de la cessation de son mandat correspondant à un an de rémunération, soit 204 000 €. Le conseil de surveillance du 26 octobre 2011 a vérifié le respect des conditions prévues relatives au critère de performance.

b) Sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Personnes concernées : Les membres du directoire, Messieurs Bertrand de MONTESQUIOU, et Marc LEGUILLETTE.

Nature et objet : Engagement de verser une indemnité de départ au profit des membres du directoire lors de la cessation du mandat ouvrant droit à pension de retraite.

Modalités : Chaque membre du directoire recevra de votre société une indemnité de départ lors de la cessation du mandat ouvrant droit à pension de retraite. Cette indemnité est fixée à 0,5 mois de la précédente rémunération annuelle du mandat par année de présence dans la société, dans une limite fixée à un an de rémunération. Le versement de cette indemnité est subordonné à la réalisation d'un critère de performance basé sur l'évolution du bénéfice net consolidé. Cette convention autorisée par votre conseil de surveillance du 19 septembre 2006 a été complétée par votre conseil de surveillance du 8 janvier 2009 qui a fixé le critère de performance.

Fait à Mérignac, le 20 mars 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FIGEOR
Michel
CHARPENTIER
Associé

**AUDIAL Expertise &
Conseil**
Esmeralda GONZALEZ
Associée

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« J'atteste, à ma connaissance :

- *que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,*
- *et que le rapport de gestion du directoire présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».*

Fait à Bayonne, le 20 mars 2012

Marc LEGUILLETTE
Membre du directoire